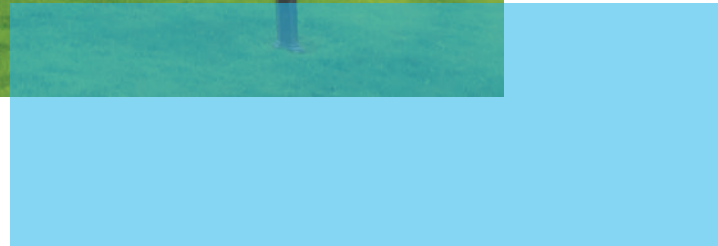


2018



Ville de
Versoix

**Rapport
administratif
et compte rendu
financier**



Avant-propos du Conseil administratif

2018

Chers citoyens, chères citoyennes, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de la loi sur les communes, nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport administratif et financier portant sur la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018.

La mise en œuvre d'un nouveau site internet, vitrine de la Ville et centre d'informations et de prestations, destiné au public et tout particulièrement aux Versoisien, s'est concrétisée dès les premiers jours de l'année. La création d'un compte citoyen permettant d'obtenir des prestations pour les habitants et les sociétés locales se révèle très positive. Près de 1 400 comptes clients sont d'ores et déjà actifs, preuve de l'importance de cet outil de communication avec les citoyens.

Informé et consulté, tels sont d'ailleurs les maîtres-mots de l'action menée par le Conseil administratif. Ils se traduisent en actes concrets avec les campagnes d'information réalisées à l'occasion de la poursuite des travaux de rénovation de l'Ancienne préfecture ou de requalification de la route de Suisse, par exemple, que ce soit avec les futurs occupants ou avec les personnes impactées par les travaux, le Conseil administratif a multiplié les rencontres, les séances et autres lettres d'information.

Des actions qui sont nécessaires dans le contexte des changements majeurs actuellement en cours au sein de la Ville de Versoix, comme vous allez le constater dans le document qui suit.

Mais la concrétisation de ces projets ne doit pas occulter le maintien de prestations quotidiennes de haut niveau au profit de la population. Car si les projets sont motivants et fédérateurs, le travail quotidien des services est aussi une source de satisfaction pour le Conseil administratif. Dans tous les domaines, de la culture à l'entretien des routes en passant par le social ou l'établissement des états financiers, les collaborateurs de la Ville de Versoix accomplissent un travail de haut niveau et permettent aux habitants de vivre dans une ville sûre et agréable. Qu'ils soient ici remerciés pour cette action quotidienne.

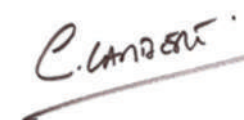
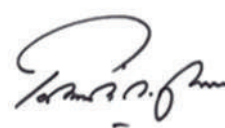
2019 sera l'année de la concrétisation de la phase la plus complexe des travaux de requalification de la route de Suisse. Elle sera à nouveau un challenge pour les autorités, délibérantes comme exécutives, et pour les collaborateurs ; challenge que nous espérons relever avec succès.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans la lecture de ce compte-rendu administratif 2018.

Ornella Enhas
Conseillère administrative

Patrick Malek-Asghar
Maire

Cédric Lambert
Vice-Maire





Sommaire

Avant-propos du Conseil administratif	1
Activités significatives	4
Conseil administratif	6
Conseil municipal	7
Activités du Conseil municipal	8
Commissions permanentes	10

Dicastère de Monsieur Patrick Malek-Asghar

Secrétariat général	12
Politique des Ressources Humaines	16
Bâtiments	24
Gérance et écoles	27
Restaurants scolaires	29
Finances - Comptabilité	31

Dicastère de Madame Ornella Enhas

STVE - Travaux - Voirie - Espaces verts - Environnement	34
Sports et manifestations	39
Social - Jeunesse	42

Dicastère de Monsieur Cédric Lambert

Aménagement - Urbanisme - Transports	51
Culture	55
Sécurité municipale	59
Sapeurs-pompiers volontaires	62
Office de protection civile de Valavran	64

Annexes

Fondations communales	66
Organigramme de la Mairie	67
Annexes finances et comptabilité	68

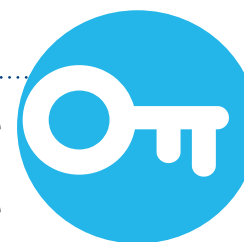
Activités significatives en 2018



Découvrez les projets phares de chaque service durant l'année 2018!

Ressources Humaines

- Introduction d'un logiciel de gestion du temps de travail
- Introduction des entretiens de développement



Bâtiments

- Transformation et agrandissement de l'Ancienne-Préfecture



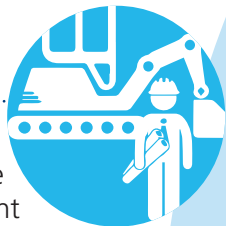
Gérance et Ecoles

- Mise en place d'un système de réservation de salles et matériel en ligne



STVE

- Travaux de requalification de la route de Suisse avec réfection complète de la chaussée avec un aménagement d'espaces dédiés à la mobilité douce



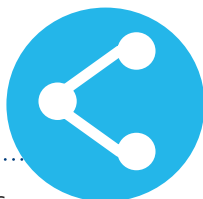
Sports & Manifestations

- Lancement d'une FanZone à l'occasion de la Coupe du Monde de football



Social-Jeunesse

- Gestion de la permanence impôts par une collaboratrice du service



Urbanisme et transports

- Élaboration d'un plan de quartier Lachenal-Dégallier par URBZ



Culture

- Tenue de spectacles et de concerts dans la galerie du Boléro



Les Élus

Le Conseil administratif

Maire

Patrick Malek-Asghar (PLR)

Finances, Bâtiments et Gérance, Administration générale.

Vice-maire

Cédric Lambert (PDC)

Culture et Communication, Sécurité, Urbanisme et Transports.

Conseillère administrative

Ornella Enhas (PS)

Social Jeunesse, Travaux, Voirie, Environnement et Développement durable, Sports et Manifestations.

*Le Conseil administratif
et le Conseil municipal,
le 22 juin 2018*



Le Conseil municipal

Bureau du Conseil municipal

Président : **M. John Kummer** (Verts)
Vice-président : **M. Sean Sidler** (PLR)
Secrétaire : **M. Michel Zimmermann** (PS)



Composition du bureau du Conseil municipal au 31 décembre 2018

PLR - Parti libéral-radical (9 sièges)

	<i>Année d'entrée</i>
Mme Nicoletta Cacitti	2017
M. Thierry Fauchier-Magnan	2011
M. Jean-Marc Leiser	1998
M. Ricardo Lima	2015
M. Julien Marquis	2015
M. Cédric Miche	2003
Mme Laetitia Monnot-Crespi	2011
M. Alain Riat	2011
M. Sean Sidler	2015

PDC - Parti démocrate-chrétien (6 sièges)

	<i>Année d'entrée</i>
M. Jean-Pierre Piccot	1975
M. Daniel Ricci	2003
M. Gilles Chappatte	2008
M. Pierre Schenker	2011
M. Bernard Levrat	2011
M. Béat Zeder	2015

PS - Parti socialiste (3 sièges)

	<i>Année d'entrée</i>
M. Huseyin Enhas	2016
M. Jean-Claude Rothlisberger	1999
M. Michel Zimmermann	2015

Parti des Verts (5 sièges)

	<i>Année d'entrée</i>
M. Jérémy Jausi	2011
M. John Kummer	2003
Mme Margaret Richard-Mikel	2007
M. Yves Richard	2004
Mme Jolanka Tchamkerten	2011

Parti MCG (3 sièges)

	<i>Année d'entrée</i>
Mme Cynthia Angelo	2015
M. Antonio Angelo	2012
Mme Laïla-Nathalie Chaoui-Corpataux	2011

Indépendant

M. Christophe Sudan	2016
---------------------	------

Activités du Conseil municipal

Rétrospectives des décisions du Conseil municipal pour la période administrative s'étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Séance du 12 mars 2018

- Crédit de Frs 80'000.- relatif au financement d'une démarche participative et à l'élaboration d'un avant-projet de PLQ sur le secteur dit Lachenal-Dégallier
- Préavis concernant le projet de modification de limites de zones (MZ) n° 29'925-541, « Aux Hôpitaux »
- Crédit de Frs 3'670'000.- destiné à la réalisation de conteneurs enter-rés, « étape finale »
- Résolution relative à la prise de position des communes dans le cadre du PSIA (Plan sectoriel de l'infrastructure aéroportuaire)
- Proposition d'abroger le moratoire sur la téléphonie mobile voté par le Conseil municipal, le 3 février 2003

Séance du 16 avril 2018

- Présentation des comptes 2017 de la Ville de Versoix
- Crédit de Frs 90'450.- destiné à la renaturation du Nant-de-Braille, secteur voie CFF amont
- Crédit de Frs 290'000.- destiné à l'acquisition de panneaux d'information lumineux à messages variables

Séance du 14 mai 2018

- Comptes 2017 de la Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix
- Comptes 2017 de la Fondation pour l'installation à Versoix d'entreprises et de commerces (FIVEAC)
- Comptes 2017 de la Fondation communale de Versoix pour la petite enfance

- Comptes 2017 de la Ville de Versoix : crédits complémentaires
- Comptes 2017 de la Ville de Versoix
- Election du Bureau du Conseil municipal de la Ville de Versoix

Séance du 18 juin 2018

- Comptes 2017 de la Fondation Communale de Versoix-Samuel May
- Crédit de Frs 1'346'700.- destiné à l'assainissement des collecteurs EU et EP dans le cadre de la requalification de la route de Suisse

Séance du 17 septembre 2018

- Présidence et Vice-Présidence du local de vote pour 2019
- Dates des séances du Conseil municipal pour 2019
- Crédit de CHF 2'800'000.- destiné à l'assainissement du secteur Graviers/Vieux-Port, collecteurs EP-étape 3

Séance du 8 octobre 2018

- Présentation du projet de Budget 2019
- Crédit de Frs 334'000.- destiné à l'achat d'un compacteur, de véhicules et d'une machine pour le Service des Travaux de la Voirie et de l'Environnement et pour le Service des Sports et Manifestations
- Crédit de Frs 507'900.- destiné à alimenter le Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)

Séance du 19 novembre 2018

- Fixation du montant des jetons de présence des Conseillers municipaux dès 2019
- Budget 2019 de la Fondation communale de Versoix pour la petite enfance
- Budget 2019 de la Ville de Versoix
- Crédit de Frs 65'000.- destiné à la construction d'un équipement d'entraînement urbain (street workout)

Séance du 17 décembre 2018

- Crédit de Frs 242'000.- TTC destiné à la réglementation des parkings communaux situés sur le domaine privé communal
- Demande d'autorisation de la Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix pour constituer des servitudes concernant l'abri PC
- Demande d'autorisation de la Fondation communale de Versoix Samuel-May pour céder du terrain au domaine public communal



Commissions permanentes (au 31 décembre 2018)

Bâtiments et gérance

Président : Yves Richard

Vice-Président : Gilles Chappatte

Membres : Cynthia Angelo, Ricardo Lima, Cédric Miche, Jean-Pierre Piccot, Jean-Claude Rothlisberger, Sean Sidler, Jolanka Tchamkerten.

Culture et communication

Président : Julien Marquis

Vice-Présidente : Jolanka Tchamkerten

Membres : Cynthia Angelo, Nicoletta Cacitti, Bernard Levrat, Laetitia Monnot-Crespi, Margaret Richard-Mikel, Pierre Schenker, Michel Zimmermann.

Finances

Président : Gilles Chappatte

Vice-Président : Thierry Fauchier-Magnan

Membres : Antonio Angelo, Huseyin Enhas, Jérémy Jaussi, Bernard Levrat, Julien Marquis, Laetitia Monnot-Crespi, Yves Richard.

Sécurité

Président : Alain Riat

Vice-Président : Antonio Angelo

Membres : Gilles Chappatte, Huseyin Enhas, Julien Marquis, Cédric Miche, Yves Richard, Margaret Richard-Mikel, Pierre Schenker.

Social, Jeunesse

Président : Antonio Angelo

Vice-Présidente : Laetitia Monnot-Crespi

Membres : Thierry Fauchier-Magnan, Bernard Levrat, Daniel Ricci, Margaret Richard-Mikel, Sean Sidler, Jolanka Tchamkerten, Michel Zimmermann.

Sports et manifestations

Président : Jean-Marc Leiser

Vice-Président : Michel Zimmermann

Membres : Cynthia Angelo, Jérémy Jaussi, John Kummer, Cédric Miche, Jean-Pierre Piccot, Sean Sidler, Beat Zeder.

Travaux, Voirie, Environnement et Développement durable

Président : Jean-Claude Rothlisberger

Vice-Président : John Kummer

Membres : Nicoletta Cacitti, Laïla Chaoui-Corpataux, Ricardo Lima, Jean-Pierre Piccot, Alain Riat, Daniel Ricci, Margaret Richard-Mikel.

Urbanisme et Transport

Président : John Kummer

Vice-Président : Daniel Ricci

Membres : Laïla Chaoui-Corpataux, Jérémy Jaussi, Jean-Marc Leiser, Ricardo Lima, Alain Riat, Jean-Claude Rothlisberger, Beat Zeder.

Dicastère de Monsieur Patrick Malek-Asghar

Secrétariat général	12
Ressources humaines	16
Bâtiments	24
Gérance et écoles	27
Restaurants scolaires	29
Finances - Comptabilité	31



Secrétariat Général



Le Secrétaire général assure en particulier la Chancellerie en appui du Conseil administratif et du Conseil municipal, pour la préparation et le suivi de leurs séances ainsi que de leurs décisions, en veillant au respect des dispositions légales, notamment celles de la Loi sur l'administration des communes. Il participe à la définition des objectifs généraux et stratégiques du Conseil administratif, et il assiste celui-ci dans la mise en œuvre de sa politique.

Sur délégation du Conseil administratif, il représente la Ville de Versoix envers les Autorités et les services de l'Etat, les autres institutions publiques et communes, ainsi que l'Association des communes genevoises et des acteurs de l'intercommunalité. Il représente également la Ville à l'égard de tiers publics ou privés.

Il gère également les services suivants :

Réception et intendance

La réception renseigne la population par courriel, téléphone ou directement sur place durant les heures d'ouverture de la Mairie. Elle fait le lien pour l'élaboration des cartes d'identité, traite les données relatives aux démarches officielles et fournit, aux Genevois et aux Confédérés, différents documents tirés du registre de l'Office Cantonal de la Population et des Migrations. Il est également possible d'acheter les marques de contrôle destinées aux chiens, des cartes journalières CFF et CGN, des cartes résidents (piscine), ou des macarons multizones.

Elle permet également aux Versoisiens de percevoir la subvention liée à l'achat d'un vélo électrique ou d'obtenir des chèquiers culture.

La réception communique avec les différents services communaux en fonction des demandes.

Lors de décès, les secrétaires-réceptionnistes sont en relation avec les entreprises des pompes funèbres et organisent les inhumations au cimetière de Versoix.

Pour l'année 2018, il a été enregistré

- 33 inhumations

- 17 personnes ont reposé à la Crypte communale.

Etat Civil

L'office d'état Civil de Versoix-Céligny a été regroupé depuis le 1^{er} janvier 2018 avec l'arrondissement de l'Etat Civil de la rive droite du Lac, dont le siège se trouve à la Mairie de Prégny-Chambesy.

Promotion économique

L'année 2018 s'est avérée riche en événements pour la promotion économique.

Poursuivant sur sa lancée, le marché hebdomadaire a développé son activité pour la troisième année consécutive sur la place de la gare, en proposant une offre régulière également le mardi en sus du samedi, répondant ainsi à une attente de la population locale. D'autre part, le marché artisanal de printemps a eu lieu en juin, réunissant avec succès près de 40 exposants sous un soleil radieux.

Organisés conjointement avec l'ADER (association pour le développement de l'économie régionale), deux



Le désormais traditionnel petit-déjeuner, qui s'est tenu en juin dans la salle d'exposition du Boléro, a réuni une trentaine d'entrepreneurs de Versoix

événements ont eu lieu en début d'année rassemblant une quarantaine de personnes. Le premier a permis de découvrir la Geneva English School, nouvelle école internationale installée à Versoix, et le second d'apprendre plus sur la prévoyance professionnelle avec deux conférences sur le sujet.

Une délégation du CAGI (Centre d'accueil de la Genève internationale) a fait la visite de la commune et a permis de faire découvrir les atouts de Versoix à une trentaine d'expatriés, visite qui s'est terminée par un délicieux buffet champêtre dans les jardins de la Mairie.

Hormis la participation active à ces manifestations, la promotion économique a convié cette année encore les entrepreneurs, artisans et commerçants de Versoix à deux événements économiques.

Le désormais traditionnel petit-déjeuner, qui s'est tenu en juin dans la salle d'exposition du Boléro, a réuni une trentaine d'entrepreneurs de Versoix autour des photographies de Robert Doisneau et, comme chaque année, la soirée d'information a eu lieu à l'Aula des Colombières, en partenariat avec l'ADER. Une septantaine de personnes pu ainsi (re)-découvrir les activités de cette association mais également être informée de l'évolution et de l'importance de la stratégie digitale grâce à deux présentations proposées par l'Ecole CREA - Genève. La soirée s'est poursuivie par des échanges fructueux lors d'un cocktail dînatoire.

Parallèlement à ces activités, la mise en place du nouveau site internet de la Ville de Versoix a permis de mettre à jour l'annuaire des sociétés et des commerces et de leur permettre de se présenter de façon plus complète sur celui-ci.

Finalement, il reste à relever l'accueil sur notre territoire de plus de 80 nouvelles entités économiques durant cette année 2018, confirmant ainsi l'attrait de la commune.

Informatique

Le service informatique durant l'année 2018 a terminé le déploiement de la migration téléphonique Volp (téléphonie via internet) et la mise en place du SIP Trunk (service qui permet de faire transiter l'ensemble des communications par un réseau IP).

2018 a permis la poursuite de la suppression des lignes Swisscom et de l'ensemble des lignes analogiques

Le service a également commencé la migration du parc informatique vers Windows 10 ainsi que le déploiement et la mise en place de la fibre optique pour équiper le service de la comptabilité de Choiseul.

Diverses salles ont été équipées de nouveaux beamers et d'écrans de projection.

A cela s'ajoute la gestion quotidienne informatique de 15 sites et de 13 serveurs, de plus de 130 ordinateurs ainsi qu'une centaine de périphériques.

Communication institutionnelle

Dès le début de l'année 2018, la Ville de Versoix a mis en ligne son nouveau site internet. Développé pour servir à la fois de service d'information au public, de centre de prestations (commandes de cartes CFF, réservations de salles, par exemple) et d'outil de promotion touristique de Versoix, de ses manifestations et de ses associations, le site internet s'intègre dans la stratégie de communication.



Une capacité à transmettre de l'information par une multitude de canaux, de façon à atteindre tous les publics

Cette stratégie est basée sur une capacité à transmettre de l'information par une multitude de canaux, de façon à atteindre tous les publics, des jeunes aux personnes âgées, des piétons aux automobilistes, des utilisateurs de prestations aux habitants. Cette multitude de canaux d'information est composée de séances d'information au public, de relations avec tous les médias actifs sur le territoire versoisien (journaux, radios, télévisions, etc...), d'achat de deux pages pour transmettre l'information officielle et culturelle dans le journal Versoix-région et, enfin, de l'utilisation des médias électroniques, depuis le site internet jusqu'aux réseaux sociaux (facebook, instagram, twitter).

Dernier outil de communication mis en œuvre en fin d'année 2018 : les anciennes cabines téléphoniques (Gare, Pont-Céard, rte de Sauverny) sont désormais reprises par Versoix, dans un premier temps pour en faire des panneaux d'affichage.

En 2018, cette stratégie de communication a pu être entièrement développée et mise en place dans le contexte des travaux de la route de Suisse et des nombreuses manifestations organisées par la commune. A titre d'exemple de l'impact de cette stratégie, la fréquentation quotidienne du site internet est de 1300 visiteurs, qui consultent près de 3 pages chacun en moyenne.

Au chapitre des événements ayant fait l'objet d'une médiatisation renforcée, la pétition lancée contre l'entrepôt de mâchefers sur le territoire versoisien a permis d'obtenir un moratoire de ce projet, désormais repris par le Conseil d'Etat et devant faire l'objet d'une nouvelle analyse. Dans le même sens, la prise de position du Conseil administratif relative au plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique de Genève (PSIA) a fait l'objet d'une importante communication institutionnelle, au travers de tous les canaux à disposition. La position versoisienne à ce sujet est ainsi parfaitement connue.

Les travaux de la route de Suisse, en particulier l'inversion de deux phases, ont fait l'objet de très nombreuses séances d'information et publications sur les sites internet. Les travaux réalisés entre le giratoire des Fayards et la place du Bourg occasionnent de sérieux changements d'habitudes. Visant à limiter les désagréments pour les usagers et à favoriser l'accès aux commerces, ces communications ont permis de faire comprendre l'ampleur des travaux et le très important travail de coordination entre les services de l'Etat et de Versoix.

Dans la même ligne que les travaux de la route de Suisse, l'inauguration du train au quart d'heure entre Coppet et Lancy Pont-Rouge a fait l'objet d'une conséquente mise en évidence, dans le but de populariser cette nouvelle offre et de favoriser le transfert des voyageurs de la route au rail.



Au chapitre des événements, et sans parler des manifestations sportives, culturelles ou festives, lesquelles sont traitées dans d'autres chapitres, la réception de la Championne olympique Sarah Hoefflin, l'inauguration du refuge Sainte-Marie, l'action L'aiMant Rose visant à promouvoir la détection du cancer du sein ou l'inauguration d'un parc d'engins d'entraînements de conditions physique (street workout) au Centre sportif sont autant d'actions ayant fait l'objet d'information auprès du public.

De façon générale, les retours relatifs à la politique de communication de Versoix sont largement positifs.

Coordination du Label cité de l'énergie

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal.

Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie..

Aspects juridiques

Le Secrétariat général est chargé de suivre les processus juridiques de la Commune, hormis ceux liés aux ressources humaines.

Ressources Humaines



Politique des Ressources Humaines

S'inscrivant dans la continuité de l'année 2017, la politique de gestion des Ressources humaines est coordonnée par le Directeur de l'Administration et des Ressources humaines (DARH). Elle promeut la responsabilisation des cadres et des collaborateurs dans leurs domaines de compétences, à la fois sur le plan technique et en termes de management. Centrée sur la motivation et la mobilisation des employés, cette politique se traduit par une amélioration globale de la qualité du travail fourni et par une satisfaction au travail en progression.

Du point de vue structurel, le DARH est appuyé par une conseillère RH et une gestionnaire RH, ainsi qu'une assistante administrative, toutes à temps partiel. Cette structure correspond à l'équivalent de deux postes à plein temps, la répartition des tâches assumées par le DARH dans le domaine des ressources humaines étant en plus et variant beaucoup en fonction des périodes de l'année.

Cette structure dédiée aux Ressources humaines fonctionne désormais à satisfaction et permet de gérer la totalité des aspects liés aux ressources humaines, soit :

- Gestion du cycle de vie des collaborateurs : depuis le recrutement jusqu'au départ en passant par la gestion

des salaires et des absences, les ressources humaines s'appuient sur des procédures claires et efficaces. Progressivement rationalisées depuis 2017, ces procédures permettent de libérer du temps de travail pour assumer, de façon plus approfondie, les sollicitations des collaborateurs, de tous niveaux.

- Depuis le 1^{er} janvier 2018, le logiciel de gestion des temps de travail Tipee permet de connaître, quasiment en temps réel, les durées de travail effectuées par les collaborateurs. Cette documentation précise permet une comptabilisation des heures de travail, conformément aux obligations légales. Des tableaux de bord relatifs aux heures supplémentaires, aux absences et autres événements affectant les collaborateurs sont tenus au quotidien : ils permettent d'agir rapidement lorsque certains secteurs se trouvent en difficulté. L'enregistrement des temps de travail est placé sous la responsabilité des chefs de service, qui décident si leurs collaborateurs enregistrent personnellement leurs temps de travail ou si un responsable en est chargé. Cela permet d'adapter les méthodes aux besoins, évidemment différents selon les services.

- Pour documenter les méthodes de travail, en particulier celles impliquant plusieurs services, le logiciel d'organisation Optimiso est utilisé depuis le 1^{er} janvier 2018. Tout au long de l'année, les chefs de service et

La politique de gestion des Ressources humaines promeut la responsabilisation des cadres et des collaborateurs dans leurs domaines de compétences



Dans le domaine de la gestion des compétences, le Conseil administratif a approuvé la transformation des entretiens d'évaluation en entretiens de développement.

responsables de secteurs participent à des entretiens visant à décrire les processus et les procédures de travail. Intégrés dans une application informatique, les résultats de ces entretiens permettent de connaître la totalité des tâches assumées et de savoir qui fait quoi et comment.

L'année 2018 a permis la réalisation de la première phase, descriptive, de ce projet et de lancer les travaux visant à concrétiser, en 2019, la mise en œuvre d'un système de contrôle interne (SCI), devenu légalement obligatoire pour les communes genevoises. Le projet, constamment évolutif, est géré par le DARH avec l'appui de six collaboratrices de plusieurs services, qui œuvrent en qualité d'administratrices du système. Cette force de travail, composée de personnes ne pouvant consacrer qu'un temps très partiel à cette tâche, se révèle efficace.

Dans le courant de l'année 2018, les services de l'administration ont recruté 10 personnes. Les mises au concours sont systématiquement publiées après vérification de la pertinence du cahier des charges. Sur cette base, le service des Ressources humaines analyse les dossiers et vérifie que la personne dispose des formations et des compétences adéquates. Une fois cette première étape concrétisée, des entretiens et des tests sont réalisés dans le but de vérifier l'adéquation de la personne au poste et dans l'équipe de travail. Depuis mi-2016, tous

les recrutements se sont révélés concluants et fructueux.

Dans le domaine de la gestion des compétences, le Conseil administratif a approuvé la transformation des entretiens d'évaluation en entretiens de développement. Au-delà de la sémantique, ce changement met en évidence la volonté d'appuyer le collaborateur dans le développement de ses compétences, plutôt que de juger celles-ci. Pour garantir une qualité de ces entretiens, tous les collaborateurs ont bénéficié d'une information leur permettant de bien comprendre les enjeux du nouveau système.

Dans le même sens, les responsables hiérarchiques ont été formés, par les collaboratrices des Ressources humaines, à la conduite de ces entretiens, de façon à leur permettre d'être en phase avec les objectifs visés. Ces formations, sur deux demi-journées, ont permis à tous les responsables hiérarchiques de tester les méthodes et de comparer, entre eux, les façons de procéder, afin d'utiliser les meilleures pratiques possibles.

Le résultat des entretiens de développement est positif. Après analyse et dépouillement des documents, les responsables RH sont intervenus, à leur demande, auprès de 4 collaborateurs qui avaient refusé de signer le formulaire. Après ces interventions, tous les collaborateurs ont accepté leur entretien de développement.



Conformément à la volonté politique du Conseil administratif, les entretiens de développement constituent un des éléments permettant d'attribuer des primes de fin d'année et des augmentations de salaires pour l'année 2018. L'atteinte des objectifs fixés individuellement pour l'année compte désormais pour un tiers du montant de la prime, les deux autres tiers dépendant des objectifs du service et de ceux fixés par le Conseil administratif pour l'ensemble du personnel de la Mairie. La valorisation des performances collectives prend donc de l'importance.

Quant au développement des compétences, il donne des indications aux Chefs de service pour proposer des augmentations de salaires, lesquelles sont in fine décidées par le Conseil administratif.

Enfin, le Conseil administratif et tous les collaborateurs de la Ville ont entouré et soutenu Serge Bertoli, ancien Chef du secteur des Espaces verts, et sa famille durant sa maladie. Serge Bertoli est décédé le 18 janvier. L'ensemble du personnel gardera le souvenir d'un collaborateur très chaleureux, passionné par son métier et profondément ancré dans la terre versoisienne.



Évolution des effectifs

Taux de rotation du personnel

Le taux de rotation pour l'ensemble des fonctionnaires et CDI est de 8,3%. Il se calcule comme suit :

Taux rotation	$\frac{\text{départs en nombre de personnes}}{\text{Effectif moyen}}$	$\frac{11}{130.5} = 8.4\%$
effectif moyen	$\frac{\text{effectif au 01.01.18} + \text{effectif au 31.12.18}}{2}$	$\frac{261}{2} = 130.5$

Les 11 départs correspondent à 9 démissions (dont 7 en CDI), 1 départ à la retraite et 1 décès.

Lieux d'habitation à fin décembre 2018

Lieu d'habitation	Nombre employés CDI/fonct	%
Versoix	82	63%
Versoix Environs *	8	7%
Genève	13	10%
Genève autres villes	9	7%
France voisine	5	4%
Vaud Terre Sainte	7	5%
Vaud autres villes	5	4%
Total	129	100%

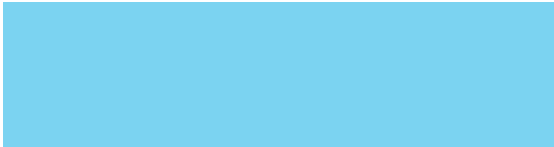
(*Bellevue, Collex, Genthod, Grand Saconnex)

Une très grande majorité des fonctionnaires et CDI habite la commune de Versoix (63%).

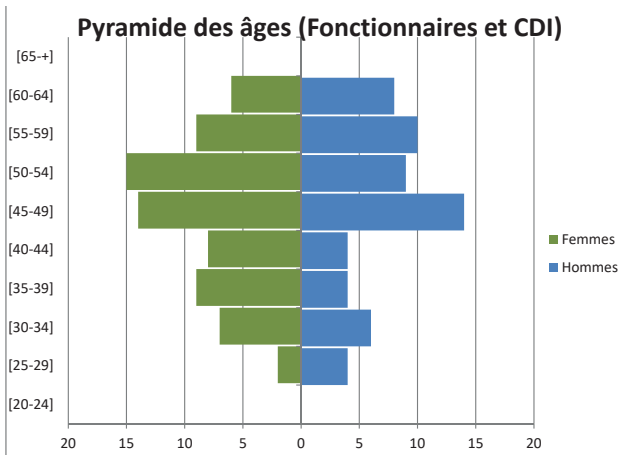
Seuls 13% des employés habitent dans le canton de Vaud (9%) ou France voisine (4%). En termes de proximité, 75% des employés habitent Versoix et ses environs (Communes du Canton de Genève proches de Versoix et Terre Sainte dans le Canton de Vaud).

Répartition des effectifs à fin 2018 par taux d'activité et par sexe

		[1%-49%]	[50%-89%]	[90%-100%]	Total
Fonctionnaires	Femmes	2	30	10	42
	Hommes	0	5	51	56
	Total	2	35	61	98
Auxiliaires CDI	Femmes	21	7	0	28
	Hommes	2	1	0	3
	Total	23	8	0	31
Auxiliaires CDD	Femmes	19	2	1	22
	Hommes	7	1	0	8
	Total	26	3	1	29
Apprentis/stagiaires	Femmes	0	0	2	2
	Hommes	0	0	5	5
	Total	0	0	7	7
Total		51	46	71	166
		31%	27%	42%	100%



Pyramide des âges fin 2018



L'âge moyen à fin décembre 2018 est de 49 ans ; 51 pour les hommes et 44 pour les femmes. Un des enjeux est de préparer le départ à la retraite de 14 personnes entre 2018 et 2022.

Effectifs

Répartition des effectifs par service à fin 2018 :

Services	Postes	Personnes
Bâtiments	1,50	2
Culture	6,68	11
Ecoles et gérance	22,95	31
Finances	3,60	5
Secrétariat Général et RH	10,75	15
Sécurité	11,05	23
Social	4,10	6
Sports et Manifestations	8,00	9
STVE	24,78	25
Urbanisme et transports	1,40	2
Total général	94,82	129

Répartition des effectifs par type de contrat à fin 2018 :

Type de contrat	Postes	Personnes
Fonctionnaires	84,10	98
Auxiliaires CDI	10,72	31
Total général	94,82	129



Effectifs traités en paie durant l'année 2018:

Fonctionnaires	104
CDI	38
Auxiliaires	229
Stagiaires / apprentis	7
Stages insertion professionnelle	20
CM / CA / pompiers	81
Total	479

Le service RH a géré durant l'année 479 personnes dont 229 auxiliaires. De ces 229 auxiliaires, 186 sont de Versoix et ont travaillé pour la plupart lors du Festichoc, des promotions et/ou autres manifestations versoisiennes.

Ancienneté

Ancienneté moyenne par service à fin 2018 :

Services	Fonctionnaires	CDI	Ancienneté moyenne
Bâtiments	20		20
Culture	10	1	8
Ecoles et gérance	15	8	11
Finances	2		2
Secrétariat Général et RH	8	7	8
Sécurité	7	4	5
Social	4		4
Sports et Manifestations	14		14
STVE	12		12
Urbanisme et transports	5		5
Ancienneté moyenne	10	6	9

L'ancienneté moyenne est de 9 ans, avec une ancienneté plus élevée pour celle des fonctionnaires.

Les services « Bâtiments » et « Urbanisme » étant de petits services, l'ancienneté n'est pas significative. Toutefois, il est à noter que le service « Ecoles et gérance », « Sports et Manifestations » ainsi que « STVE » ont des anciennetés assez élevées.



Taux d'absence des collaborateurs

Dans le courant de l'année 2018, le taux d'absence (en postes) du personnel de la ville de Versoix se situe à 5.6 % en moyenne.

Nombre d'employés (Fonct+CDI)	94.82	postes	
Nombre de jours ouvrés absences	1'333		
Nombre jours ouvrés de travail	248	X 94.82 =	23'515
Taux d'absentéisme	1333		5.6%
	23'515		

Les 1'333 jours d'absence se décomposent de la manière suivante :

	jours absence	Nbre Postes	Ratio
Maladie moy. et longue durée (>3j)	859	94.82	3.6%
Maladie Courte durée (1 à 3j)	215	94.82	0.9%
Accident	259	94.82	1.1%
Total	1333	94.82	5.6%

Le nombre de jours manqués en lien avec des accidents ou des maladies de courte durée peut être qualifié de faible avec un taux de 0,9% et 1,1% respectivement.

L'analyse par service (et en postes) donne les résultats suivants :

	jours absence	Nbre Postes	Ratio
Bâtiments	1	2	2.7%
Culture	128	7	1.5%
Ecoles et gérance	455	23	3.5%
Finances	24	4	2.1%
Secrétariat Général & RH	129	11	5.1%
Sécurité	165	11	10.4%
Social	13	4	4.7%
Sports et Manifestations	120	8	1.5%
STVE	632	25	9.4%
Urbanisme et transports	0	1	1.4%
Total	1666	94.82	5.6%

Les services de la sécurité et du STVE enregistrent des taux nettement supérieurs à la moyenne de l'ensemble des collaborateurs versoisiens. Des absences de longue durée ont frappé des collaborateurs de ces services.

8 collaborateurs cumulent à eux seuls plus de 50% des jours d'absence.

La Cour des comptes conclut avec la recommandation au Conseil administratif d'être un véritable garant de la conduite du changement et d'un climat de confiance approprié

Le nombre d'absences selon la durée se répartit comme suit :

Nombre jours absence/année/personne	Nombre de personnes	%	Age moyen	Ancienneté moyenne
Absences de 0 à 3 jours	87	62%	47 ans	9 ans
Absences de 4 à 14 jours	32	23%	47 ans	10 ans
Absences de 15 jours et +	22	15%	47 ans	10 ans
Nombre d'absences	141	100%	47 ans	9 ans

Les absences longue durée sont étroitement suivies par le service des Ressources humaines en étroite collaboration avec les assurances (perte de gain et AI). De nombreuses actions sont mises en place en vue d'un retour sur le lieu travail dans les meilleures conditions possibles.

Le service des Ressources Humaines suit particulièrement des collaborateurs dont la fréquence d'absences, même de courte durée, est importante.

Suivi des remarques de la Cour des comptes

Conformément à ses pratiques lorsqu'elle réalise des audits au sein des institutions, la Cour des comptes a passé en revue le suivi des remarques formulées dans le cadre du rapport 91 du 8 septembre 2015.

A la différence des rapports intermédiaires, basés sur un nombre limité d'entretiens, la Cour des comptes a réalisé de nombreux entretiens dans le courant de l'été, pour

vérifier que les recommandations formulées étaient bien suivies d'effets. Au terme de ses travaux, la Cour des comptes a constaté, dans son rapport d'activité que l'ensemble des recommandations est mis en œuvre.

Elle constate aussi que « de nombreux changements organisationnels sont opérés au sein de la Ville de Versoix depuis l'entrée en fonction du DARH, (...) que les taux d'absentéisme et de rotation du personnel sont stables et correspondent à des situations gérées, (...) qu'un nombre important de changements et d'améliorations ont été apportés en matière de gestion et de processus au cours des trois dernières années (...) qu'une phase d'appropriation va désormais être nécessaire».

La Cour des comptes conclut avec la recommandation au Conseil administratif d'être un véritable garant de la conduite du changement et d'un climat de confiance approprié.

Le Conseil administratif est satisfait des conclusions de la Cour des comptes et constate que les efforts entrepris au cours des trois dernières années sont fructueux. Il est désormais focalisé sur le renforcement de la structure mise en place, sur la conduite du changement et sur la gestion du climat de confiance, suivant en cela la recommandation de la Cour des comptes.

Bâtiments



Fonctionnement du service

Le service a pour mission de suivre les dossiers relatifs aux nouvelles constructions, à leur rénovation et à leur entretien, il gère plus particulièrement :

- le suivi des besoins et demandes pour la création de nouveaux bâtiments communaux ;
- le suivi des dossiers en cours de discussion à la commission des bâtiments ;
- l'élaboration des crédits pour la réalisation des nouveaux bâtiments ou des bâtiments à entretenir ;
- le suivi des mandataires dans le cadre des dossiers « bâtiments » ;
- le suivi des réalisations « bâtiments » et l'établissement des décomptes finaux.

Transformation et agrandissement du site de Bon-Séjour

Planification des travaux

C'est à la fin de l'année 2017 qu'ont été lancés les travaux sur le site de Bon-Séjour.

La première étape s'est concentrée sur le bâtiment de l'Ancienne Préfecture avec la démolition du bâtiment de liaison entre l'Ancienne Préfecture et l'ancienne école, la création d'un nouveau bureau pour la directrice de

l'établissement Ami-Argand/Bon-Séjour/Montfleury et les démolitions intérieures. La préparation et le terrassement pour les nouveaux bâtiments débutent à Pâques.

Le terrassement de la nouvelle entrée des Caves de Bon-Séjour a nécessité la démolition du préau couvert et le déplacement de l'entrée de l'école. Le gros œuvre a débuté au début de l'été avec le radier du restaurant scolaire et de l'agrandissement de l'ancienne école.

Les travaux de l'Ancienne Préfecture se poursuivent parallèlement avec, au fil des mois, le renforcement des planchers, la construction de la cage d'ascenseur, les installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaires, électricité) et la plâtrerie. Une mise en chauffe est décidée à mi-décembre afin d'assécher le bâtiment dont la remise est prévue pour fin mars 2019 !

Il est prévu de terminer les autres bâtiments par étapes successives :

- le restaurant scolaire en automne 2019 ;
- l'agrandissement et la réfection de l'ancienne école fin 2019 à début 2020 ;
- les caves de Bon-Séjour et la forge, début 2020.



Relogement des locataires

La réalisation de ces travaux a nécessité que les locaux soient libérés de tous ses utilisateurs. Des solutions provisoires ont par conséquent dû être trouvées pour chacun.

Le Conservatoire populaire de musique, qui occupait le 1^{er} et partiellement le 2^{ème} étage de l'Ancienne Préfecture, a demandé à pouvoir rester durant les travaux sur le site de Bon-Séjour. Trois classes de l'ancienne école ont donc été mises à disposition de ce dernier. Pour cela, un glissement des classes scolaires de l'école Bon-Séjour sur l'école Ami-Argand a été planifié avec la directrice de l'établissement.

Un bail a été conclu pour la ludothèque au 23 avenue De Choiseul durant la période des travaux. L'arcade sages-femmes et le bureau des travailleurs sociaux hors murs ont été relogés dans les mêmes locaux. C'est aux environs de Pâques 2019 qu'ils réintégreront l'Ancienne Préfecture.

Les travaux dans l'ancienne école ne pourront commencer que lorsque le conservatoire populaire de musique aura libéré les classes qu'il occupe.

Chauffage grâce à la nappe phréatique: avancement du dossier

Comme annoncé dans le compte rendu 2017, différents sondages dans la nappe phréatique ont été exécutés courant 2018 sur la Commune de Versoix dans le but de chauffer des bâtiments avec des solutions écologiques. Les sondages et essais de pompage effectués à proximité du site de Bon-Séjour ont donné des débits d'eau avec des résultats très favorables. Ces essais ont permis aux Services Industriels de Genève (SIG), en collaboration avec l'Office fédérale de l'énergie, d'annoncer la faisabilité de ce projet, et plusieurs riverains privés, du secteur de Bon-Séjour ont également confirmé leur intérêt.

Ainsi, dans le cadre des travaux de la route de Suisse, notamment sur le secteur allant du chemin Ami-Argand à la route de Sauverny, des mesures conservatoires ont été prises avec la pose de conduites permettant la distribution d'eau pour ce type d'installations.

Pour l'installation de chauffage par une pompe à chaleur (PAC) sur le site de Bon-Séjour, il faudra encore que les SIG exécutent des essais de forage pour des puits de rejet et réalisent le puits définitif pour le pompage. Ces travaux sont en principe prévus courant 2019.



Maison «Buffat»

Crédit d'étude de faisabilité

Pour faire suite à l'achat de l'ancienne épicerie «Buffat» et des parcelles mitoyennes, annoncé dans le compte rendu 2017, une étude de faisabilité a été menée auprès des divers services cantonaux concernés afin de contrôler les possibilités de construction.

Cette étude permettra aux autorités communales de se prononcer sur l'avenir de ces terrains et des constructions qui s'y trouvent.

Ces parcelles s'inscrivent de manière avantageuse aux abords du Bourg, entre le centre-ville et la route de Suisse. Il faut penser aussi à l'animation qui pourrait être apportée dans un contexte plus large de la ville, tout en tenant compte de l'évolution des commerces de proximité, des nouvelles technologies, des nouvelles organisations du travail dans les administrations, etc.

Les parcelles sont situées sur une zone de construction permettant une densification. L'étude conclut qu'une densité limitée telle qu'existant serait souhaitable, avec un alignement sur la hauteur des bâtiments existants à la route de Suisse. Ce positionnement impose un retrait de

l'emprise du bâtiment qui pourrait être construit par rapport à la route. La question des places de stationnement devra donc être discutée avec la Direction générale des transports (DGT). Les fondations devront tenir compte du niveau du lac, qu'on rencontre à une faible profondeur dans ce secteur (environ 1m80) qui impliquerait des travaux spéciaux pour un parking souterrain.

Cette perspective donnerait un nouveau caractère à cette zone aujourd'hui désurbanisée. Une surface de plancher brute pour le bâtiment d'environ 1'800 m² semble se rapprocher d'une hypothèse de construction réaliste.

Cette étude est plus suggestive que définitive car elle est basée sur les opinions contradictoires fournies par les différents services cantonaux concernés en réponse au questionnaire qui leur a été adressé. En effet, cette parcelle se situe dans les limites de bruit des avions. Pour l'Office du logement la construction de logements, la zone ZD3 permettrait la construction de logements; de son côté, le Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants (SABRA) ne le recommande pas en raison des nuisances sonores qui affectent ce secteur. Cette contradiction devra être résolue dans le cadre d'un concours d'architecture.

Ce projet est actuellement en attente.

Gérance et Ecoles



Fonctionnement et missions du service

Le service Gérance et Ecoles s'occupe des travaux d'entretien, ainsi que la maintenance des infrastructures techniques et de sécurité, de l'ensemble des bâtiments communaux, notamment :

- les écoles de Versoix et les bâtiments parascolaires,
- les crèches,
- les bâtiments du CSV et de la plage de Port-Choiseul,
- le bâtiment de la voirie et du service du feu,
- les locaux de la Police municipale,
- le Boléro et son parking

L'activité du service comprend également la gestion :

- des restaurants scolaires,
- des locations de salles et du matériel communal,
- des baux et loyers,
- du suivi et de l'optimisation énergétique des bâtiments,
- des portefeuilles d'assurances et des sinistres.

Le service Gérance et Ecoles est composé de 40 collaborateurs, dont 1 chef de service, 1 assistante administrative, 1 gestionnaire des locations, 1 responsable tech-

nique, 1 responsable exploitation, 18 collaborateurs à la conciergerie dont 6 concierges responsables, 1 responsable restaurants scolaires, 16 collaborateurs aux restaurants scolaires dont 6 remplaçants à l'appel.

Infos service

Le service Gérance & Ecoles continue sa réforme et de nombreuses optimisations ont été effectuées durant l'année 2018. Une redéfinition des responsabilités des concierges permet, par exemple, une meilleure gestion des tâches et de l'encadrement des équipes de nettoyages. Les postes d'agentes d'entretien ont également fait l'objet d'optimisations permettant de concentrer l'activité sur des horaires de jour et de renforcer le taux d'activité des collaboratrices.

Travaux réalisés

De nombreux travaux d'entretien courants ont été effectués dans le cadre de l'activité normale du service. Néanmoins des travaux urgents, liés à des pannes et ou à des problèmes divers ont dû être réalisés, tels que : travaux de chauffage, d'étanchéité, d'électricité, d'aménagements pour un nouveau réfectoire de restaurant scolaire.



Dans le cadre des investissements, des travaux ont également été menés comme la rénovation de la salle d'Ecogia, des remplacements de systèmes d'alarmes d'effraction et d'incendie, le remplacement de stores d'équipements sportifs et de mobilier dans les écoles, les installations d'organes de sécurité en toiture de la crèche des Vers à Soie et de l'école Montfleury 2.

En parallèle, l'étude des futurs travaux à réaliser, ainsi qu'une étroite collaboration avec le service des bâtiments concernant le chantier de l'Ancienne Préfecture, permet au service de développer la vision à long terme des prochaines actions et du fonctionnement du service.

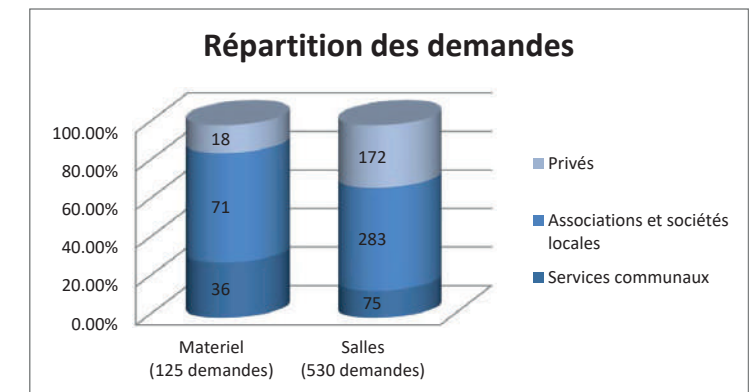
Locations de salles

Cette année, le Service Gérance & Ecoles en charge des locations poursuit son évolution avec l'engagement d'une nouvelle collaboratrice à temps partiel en soutien à l'activité.

Les règlements de location des locaux communaux et du matériel communal ont fait l'objet d'une révision intégrant notamment les modalités liées aux réservations en ligne.

Le développement du module location de notre nouveau site internet a permis d'améliorer les prestations fournies au public. Désormais, toute demande de réserva-

tion pour un événement ponctuel est effectuée en tout temps directement depuis le site de la Ville de Versoix permettant aux nombreux utilisateurs d'obtenir des informations et d'effectuer des demandes sans avoir à se déplacer.



Le service gère notamment les infrastructures suivantes :

- 3 salles polyvalentes : disponibles à partir du site Internet et ouvertes au public
- matériel de fête : disponible au travers du site internet et ouvert en partie au public
- salles de gymnastique et de rythmique et autres locaux dans les écoles (réservés aux activités scolaires et pa-



*L'accueil des enfants a
ainsi été assuré dès le 1^{er}
jour de la rentrée scolaire*

rascolaires, associations et sociétés Versoisiennes)
- immeubles communaux à l'usage de particuliers, de
collaborateurs et d'associations et sociétés locales.
- un minibus réservé aux services communaux et aux as-
sociations et sociétés Versoisiennes.

Le service en charge des locations a géré, durant l'an-
née 2018, un total de 655 demandes de location ponc-
tuelles, reçues au travers du nouveau site internet :

- 125 demandes concernent le matériel ; dont 36 liées
à des manifestations communales, 71 pour les associa-
tions et sociétés communales et 18 pour les privés (hor-
mis fête des voisins).

- 530 demandes concernent les salles polyvalentes, dont
75 liées aux activités de l'administration, 283 pour les as-
sociations et sociétés communales et 172 pour les privés.

La gestion des infrastructures sportives du CSV, des plan-
nings des salles dans les écoles, des conventions et des
baux et loyers n'est pas comprise dans ces chiffres.

Restaurants scolaires

Le nombre d'enfants fréquentant les restaurants scolaires
a subi une nouvelle augmentation de 7,6% en moyenne à
la rentrée scolaire 2018 par rapport à l'année précédente.

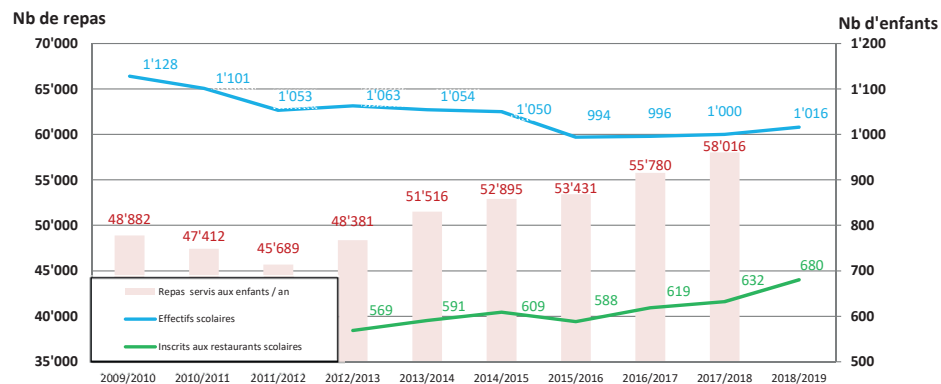
Cette augmentation est cependant inégalement répartie
selon les sites. Si une baisse de 3% est annoncée pour
Lachenal, l'augmentation est d'environ 15% dans le
réfectoire de la Galette (secteur Ami-Argand et Bon-
Séjour) et de 13% pour celui du Radis (secteur Montfleury).

Suite à la forte augmentation du secteur de Montfleury
et en collaboration avec le Groupement intercommunal
pour l'animation parascolaire (GIAP), le Service Gérance
& Ecoles a pu trouver des solutions et organiser dans
l'urgence l'ouverture d'une nouvelle salle de 30 places
dans le restaurant scolaire du Radis. L'accueil des enfants
a ainsi été assuré dès le 1^{er} jour de la rentrée scolaire. La
capacité maximum de ce site étant cependant presque
atteinte, le service réfléchit à d'autres solutions car le
taux de fréquentation ne cesse d'augmenter chaque
année.

Nouveau réfectoire

La collaboration avec le Service des Bâtiments se pour-
suit dans le cadre de la construction du nouveau restau-
rant sur le site de Bon-Séjour afin d'anticiper au mieux
les besoins.

Statistiques des restaurants scolaires de 2009 à 2018



Menu de secours

En raison d'importantes chutes de neige lors d'un jour de l'hiver 2017, il est apparu comme une évidence le besoin de constituer un menu de secours. La livraison des repas n'ayant pu être effectuée, les enfants ont cependant pu manger, grâce à la préparation par nos collaborateurs du menu de secours, stocké dans chaque réfectoire.

Formation continue

Un cours sur la gestion des émotions et des situations difficiles a été spécialement organisé pour le personnel des restaurants scolaires travaillant directement en contact avec les enfants et quotidiennement avec les animateurs du GIAP.

Sortie des seniors

C'est par une météo ensoleillée que le 12 septembre dernier a eu lieu la sortie des seniors à laquelle environ 200 personnes ont participé. L'embarquement au port de Neuchâtel s'est fait, pour une croisière repas qui a amené les participants via le canal de la Thielle à l'île Saint-Pierre dans le lac de Bière. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et la sérénité et chacun a pu profiter de ce moment de détente au fil de l'eau.



Finances et comptabilité



Fonctionnement du service

Composé de cinq personnes, le service des finances tient la comptabilité de la commune et en assure la gestion financière. Plus concrètement, la facturation des taxes et autres prestations fournies par la Municipalité, le suivi des encaissements, l'envoi et le contrôle des déclarations de la taxe professionnelle ou encore l'enregistrement et le paiement des factures des fournisseurs, sont quelques-unes des activités qui rythment le quotidien des collaborateurs du service.

L'année 2018 est marquée par deux éléments importants. Premièrement, la taxe professionnelle communale, jusque-là déléguée à la ville de Genève, est maintenant intégralement gérée en interne. Au-delà des avantages financiers, cette internalisation permet un meilleur suivi des dossiers et de l'avancement de la taxation. Au terme de cette première année, ce changement se révèle extrêmement positif.

Deuxièmement, comme toutes les communes genevoises, la comptabilité est tenue pour la première année selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2). Soutenu et coordonné par le service de surveillance des communes et le SIACG, l'implémentation de ce dernier a tout de même demandé un travail important à l'interne. Ces nouvelles normes introduisent de nombreux changements dans la présentation et les pratiques comptables

et fournissent des informations plus complètes sur les finances communales.

Comptes annuels

Le Conseil administratif a le plaisir de clôturer les comptes annuels avec un excédent de revenus de l'ordre de CHF 2.8 millions. Ce bon résultat est le fruit d'une gestion rigoureuse des charges sous contrôle direct du Conseil administratif (charges de personnel, achats de biens et de services), ainsi que de recettes fiscales nettement supérieures aux montants inscrits au budget. Il faut relever que le Conseil administratif a corrigé à la hausse les estimations de l'Etat lors de la préparation du budget. Malgré cela, les recettes fiscales sont très largement supérieures aux attentes et en forte contradiction avec les dernières estimations des services de l'Etat, reçues en automne 2018.

Au surplus, concernant les entreprises (personnes morales), les estimations de la production 2018 ne sont pas, et de loin, en rapport avec la baisse constatée de la perception de la Taxe professionnelle, dont le montant reflète la situation effective (taxée) en 2018. Par ailleurs, au vu des différents projets prévus à l'échelon cantonal qui pourraient impacter les finances communales dans un avenir plus ou moins proche (réforme de la fiscalité des entreprises, report de charges du canton aux communes, nouvelle organisation du SIS, etc.), les comptes

de 2018 ne peuvent pas être considérés comme un standard stable pour les années à venir.

Ces points étant précisés, le résultat comptable positif de l'année 2018 est naturellement le bienvenu, en cette période de très forte incertitude et d'investissements conséquents. Il permet notamment à la ville d'atteindre un niveau d'autofinancement de près de CHF 8.2 millions. Avec des dépenses brutes d'investissement de CHF 8.6 millions, pour CHF 3.6 millions de recettes, les investissements nets, à hauteur de CHF 5 millions, sont ainsi totalement autofinancés. Couplé à une bonne maîtrise des investissements, cet autofinancement a un impact positif sur l'endettement de la ville, qui reste stable, alors qu'elle s'active pour améliorer la qualité de vie de ses habitants et accroître ses actifs.

Chiffres clés des comptes

1. Bilan	page 68
2. Résultats	page 69
3. Investissements	Page 70
4. Trésorerie	Page 71



Les recettes fiscales sont très largement supérieures aux attentes et en forte contradiction avec les dernières estimations des services de l'Etat



Dicastère de Madame Ornella Enhas

Travaux - Voirie - Espaces verts - Environnement	34
Sports et manifestations	39
Social - Jeunesse	42

Travaux, voirie, espaces verts et environnement



Les travaux de réfection des rues des Boucheries et des Moulins, situées dans le Bourg ont pu être terminées avant l'ouverture des terrasses

Fonctionnement du service

Le Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement gère l'ensemble des tâches liées à la construction, la gestion et l'entretien du domaine public. La restructuration mise en place le 1^{er} janvier avec la nomination de M. Cardoso comme Chef de l'ensemble des Services Voirie-Espaces Verts, s'est poursuivie durant l'année avec l'engagement d'un nouvel AGEX portant l'équipe des Cantonniers à 13 personnes. L'un des collaborateurs a été ainsi affilié à la gestion des déchets et s'occupera essentiellement du contrôle, de la surveillance et de l'entretien des points de récupérations et des points de collectes des ordures ménagères.

Un nouvel apprenti mécanicien a également rejoint le Service, portant ainsi le nombre d'apprentis du STVE à 4.

Requalification de la route de Suisse

L'étape 1 : frontière vaudoise à Chemin de Montfleury. L'ensemble des réaménagements ont été terminés en 2018, et permet d'avoir un aperçu du résultat attendu en 2020 sur l'entier de la route de Suisse. La pose de l'enrobé phono-absorbant a été reportée pour l'été 2019 (coordination avec travaux sur Vaud et phase 2 route de Suisse).

L'étape 2 : chemin Montfleury à route de Sauvigny. Cette étape, démarrée au milieu de l'année devrait être terminée pour le 1^{er} trimestre 2019. La mise en place de la déviation du trafic par le chemin de Montfleury ayant donné satisfaction durant toute l'étape 1, elle a été ainsi maintenue durant 2018. A noter que la pose de canalisation de chauffage à distance non prévue initialement a été intégrée dans cette étape de chantier.

Les travaux de réfection des rues des Boucheries et des Moulins, situées dans le Bourg ont pu être terminées avant l'ouverture des terrasses. L'aspect final de ces ruelles entièrement reconstruites en béton désactivé donne un nouveau cachet fort apprécié des ruelles du Bourg par la population.

La fin de l'année a été marquée par la seconde séance d'information du 3 octobre en présence du Conseiller d'Etat M. Dal Busco, afin d'annoncer l'inversion des phases 3 et 4. Le chantier prendra en effet ses quartiers dès 2019 dans le centre historique de Versoix. Cette phase a été coordonnée avec les TPG qui a adapté ses horaires suite à l'extension du train au quart d'heure, parallèlement et suite à de nombreuses séances de négociation, la Commune a obtenu la mise à disposition et en location de la parcelle non construite de la Scie afin de pouvoir y créer une boucle de rebroussement pour la

Un projet d'implantation de nichoirs pour oiseaux et chauves-souris a été établi afin d'être mis en place en 2019

ligne V (qui ne pourra pas pendant une année passer de la route des Fayards à la rue de L'industrie) ainsi qu'un parking d'une centaine de places .

La fin de cette phase 4 devant impérativement être terminée pour le 9 décembre 2019, date de la mise en place définitive du nouvel horaire TPG.

Fleurissement, entretien différencié et développement durable

La mise en place des massifs et bacs a été réalisée conformément au plan de fleurissement 2016, ceci non seulement dans le but d'améliorer l'esthétique de la Commune mais également afin d'économiser l'eau et l'entretien grâce au choix de plantes mieux adaptées aux besoins et de préférences indigènes (développement durable).

Le plan de gestion différencié est également mis en pratique depuis 2016. Pour rappel, celui-ci favorise la nature et la biodiversité en ville, limite les pollutions (plus d'usage de pesticides, engrais naturels), améliore la gestion des ressources naturelles (eau, énergie, déchets), diversifie et valorise le savoir-faire du jardinier, améliore le cadre de vie en diversifiant les paysages et sensibilise le grand public à l'environnement. Il a été constaté une diminution significative du tonnage de déchets verts

grâce à la mise en place dans certains secteurs de prairies fleuries.

Dans le cadre de la mise en œuvre ce plan de gestion différenciée, un projet d'implantation de nichoirs pour oiseaux et chauves-souris a été établi afin d'être mis en place en 2019. La venue de ces animaux permet notamment d'éviter la prolifération d'insectes nuisibles. L'objectif étant que cette mesure favorise la biodiversité et les équilibres biologiques en créant des sites de reproduction adaptés pour certaines espèces d'oiseaux et de chauves-souris.





Ecogia

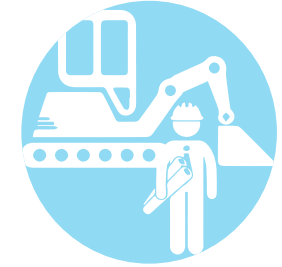
La Commune a obtenu le renouvellement de sa labellisation par « Nature et Economie » pour la qualité des aménagements naturels réalisés sur le domaine d'Ecogia.

L'entretien des zones prairies par les moutons de Houchettes ainsi que la production du Miel d'Ecogia par l'apiculteur communal s'est poursuivie en 2018, tout comme la suite des plantations d'arbres formant le vergers d'Ecogia. Plantations réalisées chaque printemps avec l'association des Vergers d'Ecogia et des classes d'élèves primaires de Versoix.

Afin de sensibiliser le personnel au développement durable, l'ensemble du STVE a suivi 2 cours de formation sur l'eau (économie, utilisation, valeur) et l'utilisation des produits toxiques.

Grands travaux

Pour faire suite à la réalisation d'un agospacespace et du réaménagement du haut du chemin Ami-Argand (secteur aval du pont CFF), le préau des « petits » a été équipé d'une belle aire de jeux. Celle-ci est le fruit d'une concertation entre les enseignants, l'Association des parents d'élèves et la Commune. L'enveloppe des 80-85'000 Chf.- prévue à cet effet a pu être respectée.



Assainissement et cours d'eau

Route de Suisse

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la route de Suisse, ce n'est pas moins d'un crédit de CHF 130'000.- qui a été voté en 2018 afin d'entretenir le réseau existant sous la route cantonale, soit le remplacement des tronçons vétustes, la pose des collecteurs eaux usées/eaux pluviales afin d'équiper de nouveaux bâtiments, le chemisage de collecteurs fissurés, la mise en séparatif (conformité).

Chemin des Graviers

Suite à l'étude de circulation et de réaménagement du secteur Port (zone 30), un crédit de construction de CHF 140'000.- a été voté afin de réaliser le réaménagement complet du chemin des Graviers et d'Huber-Saladin, ainsi que la remise à neuf des collecteurs eaux usées/eaux pluviales descendant au port.

Ces importants travaux ont été coordonnés avec les SIG qui remplaceront également leurs canalisations. Tout a été mis en œuvre afin de réaliser la totalité des travaux souterrain durant la période hivernale afin de perturber le moins possible les activités liées au Port.



Renaturation du Nant de Braille en amont du pont CFF

Cet aménagement, qui a fait l'objet d'un crédit de CHF 90'000.-, a été rendu nécessaire afin d'éviter un important glissement de terrain par la mise en place d'un imposant caisson en bois, qui a permis de stabiliser et protéger le lit du Nant contre l'incision régressive. Plusieurs seuils transversaux en enrochements ont également été réalisés afin de diminuer la pente du lit ainsi que la vitesse de l'eau.

La réalisation de ces bassins successifs a également permis d'assurer la remontée des poissons et de conserver les atouts biologiques du secteur (cache à poissons, grand arbres, trous d'eau...).

Gestion des déchets

Projet Tout enterré - Suite du déploiement

A l'horizon 2021-2022, tous les ménages amèneront la totalité de leurs déchets incinérables et recyclables (sauf les déchets végétaux de jardin, les déchets encombrants et la ferraille) auprès de points de collecte constitués de conteneurs enterrés.

Ainsi, en 2018, et grâce à la construction de dix points de collecte, le déploiement de ces infrastructures s'est

poursuivi sur un rythme soutenu, puisque le taux d'équipement s'est rapproché des 50 %, avec plus de 6'300 personnes (population totale : 13'400 habitants) domiciliées dans des secteurs géographiques équipés de conteneurs enterrés (bassins versants).

En effet, des points de collecte ont été implantés en bordure des chaussées suivantes : chemin de la Grève, route de Suisse (à la hauteur du chemin Hubert-Saladin), route des Fayards (à la hauteur du n° 257, du chemin Régiment-de-Conti et du chemin Champs-Barbon), rue du Vieux-Moulin, chemin Versoix-la-Ville, chemin du Petit-Montfleury, du chemin Grand-Montfleury (à proximité des n° 6-8 et 36-38) et du chemin de Braille, à proximité de l'aire d'accueil des Forains et des Gens du Voyage.

Déchets de cuisine

Pour le recyclage des déchets de cuisine, deux conteneurs, respectivement installés sur les points de collecte du Vieux-Moulin et du Petit-Montfleury, sont venus s'ajouter aux conteneurs de la Pelotière, du Centre Voirie et de la gare CFF (devant quincaillerie) ; par conséquent, les ménages rattachés à ces deux nouvelles infrastructures ont été équipés de petites poubelles vertes. Au fil de 2018, la réception de la Mairie et la Quincaillerie de Versoix ont distribué des rouleaux gratuits de sacs biodégradables à la population versoisienne.



Statistiques - Déchets 2018

La tendance à la baisse se confirme une fois encore en 2018 pour la quantité en kilos par habitant d'ordures ménagères incinérées dans le four de l'Usine des Che-neviers. En effet, entre 2017 et 2018, cette masse est passée de 234 kg à 225 kg ; cette baisse représente près de 100 tonnes de moins sur l'ensemble des ordures ménagères levées auprès des ménages privés.

Près de 100 tonnes de moins sur l'ensemble des ordures ménagères levées auprès des ménages privés.

Communication

L'année 2018 s'est conjuguée avec une augmentation significative des informations sur la gestion des déchets à Versoix mises à disposition sur le site internet de notre ville et une mise à jour régulière de celles-ci. Ce média est le principal vecteur utilisé pour la communication sur la gestion des déchets.

Levée et traitement des déchets encombrants sauvages

La levée des déchets encombrants déposés sur les domaines publics et privés en dehors des tournées mensuelles (1^{er} jeudi de chaque mois) a engendré un surcroît de travail pour la voirie et débouché sur des collaborations avec certaines régies (Ancien-Péage).

Sports & Manifestations



Fonctionnement du Service

Le Service des Sports et Manifestations regroupe actuellement 4 personnes à l'administratif, 4 personnes au CSV pour l'entretien et la gestion des installations sportives, 3 surveillants au CSV présents à tour de rôle lors de matchs de football ou lors de manifestations sportives et un responsable piscine/lac accompagné d'environ 13 personnes en période estivale pour la surveillance de la piscine et de la plage de Port Choiseul. Ce service est la porte d'entrée de la Mairie pour tous les clubs sportifs ainsi que pour toutes questions relatives aux sports et ses infrastructures. Il est également en charge de l'organisation de toutes les manifestations communales.

Pour le Sport, les tâches du service concernent notamment la gestion des subventions, la mise à disposition et la gestion des infrastructures sportives (en collaboration avec le service Gérance), le développement des activités sportives sur la commune, le soutien aux clubs sportifs et l'organisation ainsi que la gestion de la patinoire hivernale.

Pour la partie Manifestations, le service organise plus d'une dizaine d'événements par année et soutient également d'autres manifestations organisées par des tiers.



Ses principales tâches sont l'organisation et la gestion de A à Z des manifestations communales, les relations avec divers partenaires et fournisseurs et le développement de stratégies de communication sur les réseaux sociaux et sites internet.

Journée du Sport et remise des Mérites sportifs Versoisien

La 2^{ème} édition de la Journée du Sport s'est tenue le dimanche 2 septembre 2018 de 10h00 à 16h00 au Centre Sportif de Versoix avec la présence de 15 clubs sportifs versoisien représentant une grande variété de disciplines sportives (judo, pilotage de caisse à savon, tennis, ju-jitsu, gymnastique, athlétisme, volleyball, boxe, football, basketball, badminton, tennis de table, voile, ski nautique, pétanque, danses, karaté, yoga, pilates et activités liées au cirque). Le public très présent a pu assister à de nombreuses démonstrations notamment de boxe par l'ancienne championne d'Europe – Ornella Domini – ainsi qu'un concours de saltos (le plus grand nombre en 15 minutes) exécuté par les membres et entraîneurs de la FSG.

En fin de journée, les autorités versoisienne ont pu honorer les sportifs locaux lors de la remise des Mérites



**CENTRE SPORTIF
VILLE DE VERSOIX**

Ce site sportif est de plus en plus prisé par les clubs et associations de tous genres

qui n'avait plus été organisée depuis plusieurs années. Devant une belle assemblée, les prix suivants ont été décernés :

- Mérite individuel féminin : Elodie-Jane METTRAUX, CNV
- Mérite individuel masculin : Benjamin CLAUDE, Boxing Club de Versoix
- Mérite individuel masculin : Philippe DURR, CNV
- Mérite de l'exploit sportif : Lucien CUJEAN, CNV
- Mérite de l'exploit sportif : Liam GUMPRECHT, Versoix-Athlétisme
- Mérite par équipe : Team SUI548, Viktoria JEDLINSKA & Marie MAZUAY
- Mérite sportif d'exception : Aux athlètes de La Corolle
- Mérite sportif d'exception : Aux athlètes de la Fondation Ensemble

30 ans du Centre Sportif de Versoix (CSV)

Cette année, le Centre Sportif de Versoix a célébré ses 30 ans d'existence. Pour lui faire honneur, le visuel du CSV a été modernisé et de nouvelles couleurs ont été hissées sur le mât du bâtiment principal. De nombreux événements sportifs ont marqué cette année-anniversaire tels que le Championnat genevois de pétanque, le tournoi de l'Ascension du FC Versoix, la Fan Zone pour la Coupe du Monde de football, la Finale cantonale de l'UBS Kids Cup d'athlétisme, la Journée du Sport ainsi

que des tournois de tennis et de nombreux camps de basket et de football.

Ce site sportif est de plus en plus prisé par les clubs et associations de tous genres, ce qui reflète un développement de l'activité sportive sur notre commune.

Afin de clore les festivités des 30 ans du CSV, un apéritif-dîatoire a été organisé le dimanche 2 septembre après la remise des Mérites sportifs avec la présence des autorités, de nombreux représentants de clubs locaux et des citoyens qui ont notamment pu suivre un échange d'anecdotes sur la construction de cet écrin sportif échangés entre messieurs Schneckenburger et Malek-Asghar avant de savourer un gâteau d'anniversaire géant arrivé en grandes pompes et sous les feux de Bengale.

Fanzone de Versoix

Pour la 1^{ère} fois à Versoix, du 14 juin au 15 juillet, une Fan Zone a été installée au Centre Sportif afin de diffuser tous les matchs de la Coupe du Monde de football 2018. Une belle infrastructure a été mise en place comprenant une tente de 600m², un écran géant de 6x4m, des stands de restauration tenus par le FC Versoix (2) et le Boxing Club de Versoix (1), des transats, tables et bancs. L'espace était sécurisé par des barrières délimitant l'ensemble de l'infrastructure et par la présence d'un ser-



*Une superbe expérience
qui a beaucoup plu aux
personnes présentes*

vice de sécurité ainsi que par des samaritains.

Malgré la volonté d'offrir une animation gratuite et de qualité à la population, la météo très estivale, la duplication des fans zones et l'élimination précoce des grandes équipes ont eu raison du public qui n'a pas été au rendez-vous en dehors des matchs de l'équipe de Suisse et des grandes affiches. Ce fût malgré tout une superbe expérience qui a beaucoup plu aux personnes présentes et qui a permis à l'ensemble des participants de prendre du plaisir dans une ambiance conviviale et festive.

Festichoc 14^{ème} édition (17-18.03.18)

Les 17 et 18 mars 2018 et malgré un temps frais et humide, cette nouvelle édition a permis au festival de trouver une stabilité en termes d'infrastructure et de nombre de festivaliers. De nouveaux chocolatiers ont fait leur apparition dans le Salon des Artisans qui, pour la première fois, était totalement dédié aux artisans chocolatiers suisses. Les festivaliers ont à nouveau répondu présents avec environ 50'000 personnes sur 2 jours ! La Chasse aux Trésors Favarger, la Chasse aux œufs et les nombreuses animations continuent d'attirer les gourmands en culottes courtes alors que l'exposition de sculptures en chocolat est toujours autant prisée par le public.

Quelques nouveautés ont également vu le jour comme le concert de l'académie suisse de cors des alpes en ouverture du festival, la présence d'un stand de Terre des

Hommes sur le thème du commerce équitable et du développement durable ainsi que sur une coopérative qu'ils soutiennent au Pérou, le terrier de la mascotte du Festichoc - Lapichoc - ainsi que le parcours didactique sur l'histoire du chocolat et une présentation la fabrication du chocolat présentée par Felchlin. Une belle édition en attendant la 15^{ème} prévue les 6 et 7 avril 2019.

Autres manifestations communales

De nombreuses autres manifestations communales ont été organisées cette année avec une forte participation de la population : la Soupe du 1^{er} janvier (01.01), le passage de la torche des National Games (20.05), l'inauguration du train au ¼ d'heure - Léman Express (07.06), la Sérénade (19.06), les Promotions scolaires (27-29 juin), la Fête Nationale (01.08) et la Fête de l'Escalade (11.12).

Pour la fête dédiée aux jeunes majeurs de la commune « WeAre18 ! » (29.11), un nouveau concept a été mis en place à la patinoire de Versoix. En effet, afin d'attirer plus de jeunes, une soirée avec concours d'Eistock, fondue-meringue et disco sur glace a été organisée, ce qui a permis à plus de 25 jeunes de passer un très bon moment en compagnie de Mme Enhas, Conseillère administrative déléguée et les représentants des Services Social-Jeunesse & Sports et Manifestations ainsi que du Rado et des TSHM.

Social - Jeunesse



Fonctionnement du service

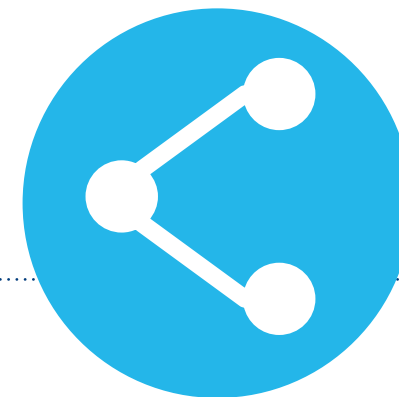
Le Service Social Jeunesse (SSJ) vise l'élaboration de mesures efficaces pour prévenir, réduire ou éliminer les conditions de détresse de nature sociale ou économique. Le public ciblé se constitue de familles, de seniors, d'enfants, de jeunes, ou de personnes en quête d'un projet professionnel.

Les interventions du SSJ s'insèrent dans un contexte qui concerne la santé physique, le bien-être psychologique, social et relationnel. L'objectif final est d'habiliter les individus à développer leur propre potentiel. Le Service est composé d'une cheffe de service, d'une assistante sociale, de deux collaboratrices chargées de l'insertion professionnelle et de deux secrétaires. Dans le cadre de la politique de formation et d'ouverture de la Ville de Versoix, le service accueille des stagiaires en formation au sein de la Haute école de travail social (HETS).

Cohésion sociale

Aide sociale individuelle–Troistypesd'interventions:

L'information-orientation : consiste à répondre à des demandes uniques par téléphone, mail ou lors d'un entretien, sans qu'aucun suivi supplémentaire durant l'année ne soit mis en place.



36 demandes ont ainsi été traitées.

L'appui administratif et le soutien psycho-social : ces interventions imposent une prise en charge approfondie, sur une durée variable, pouvant pour certains s'étendre sur plusieurs années. L'objectif visé consiste à fournir un appui administratif aux personnes en difficulté ainsi qu'à obtenir les prestations que l'utilisateur parfois ignore ou n'arrive pas à solliciter par lui-même. Ceci, en raison de la complexité des démarches à accomplir et des difficultés propres à la personne. Ce travail est fait avec la collaboration de l'utilisateur et du réseau professionnel existant, tout en respectant la confidentialité et le secret de fonction.

190 situations ont ainsi été suivies dont 22 personnes ont bénéficié d'un soutien à leur domicile.

Les aides financières : celles-ci s'ajoutent aux situations suivies ou occasionnelles et nécessitent une évaluation de la situation sociale et économique du requérant. L'octroi d'une aide financière reste ponctuel et peut concerner tant les camps scolaires, que les bons taxis, les tarifs réduits pour les restaurants scolaires, les dépannages d'urgence, la prise en charge des frais d'ensevelissement, etc.



L'année est concluante avec un mandat bien rempli. La mise en relation sociale, entre les bénévoles et les bénéficiaires a fait ses preuves

L'aide financière communale est toujours subsidiaire aux aides octroyées par les institutions compétentes telles que l'Hospice général ou le Service des Prestations Complémentaires.

Parallèlement, le Service Social peut solliciter d'autres instances ou fondations pour les demandes financières plus importantes ou qui relèvent de difficultés précises, liées à la thématique traitée par l'institution sollicitée.

CHF 89'196.65.- ont ainsi pu être octroyés par le biais de Fondations diverses.

Les fonds obtenus en 2018 sont quasi équivalents à ceux obtenus en totalité pour les années de 2011 à 2016.

Visite à domicile des seniors

L'année est concluante avec un mandat bien rempli. La mise en relation sociale, entre les bénévoles et les bénéficiaires a fait ses preuves. Les activités proposées aux personnes âgées isolées par les bénévoles se déclinent en diverses formes telles que des promenades, discussions diverses en fonction des centres d'intérêts, jeux de sociétés et biens d'autres.

Le recrutement des bénévoles s'est fait lors d'une séance d'information organisée par la Ville de Versoix en début d'année. Une dizaine de personnes ont participé à cette

séance et 4 candidatures ont été retenues. Les bénévoles sont par la suite convoqués au siège de la Croix-Rouge Genevoise pour suivre les formations nécessaires.

Permanence impôts

Du 15 février au 22 juin, la permanence impôt proposée par le service a connu un grand succès. Elle s'est adressée aux ménages à revenus modestes. La prestation a été pour la première fois réalisée par une collaboratrice interne du Service Social.

Personnes reçues	130
Nombre de RDV	108
Heures de travail	145

EspacEmploi



111 personnes accueillies (âge moyen 43 ans)

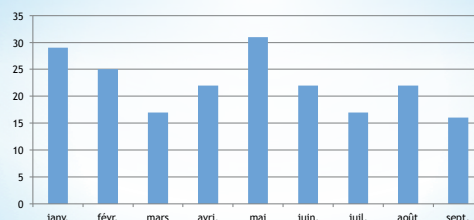
71 femmes - 40 hommes

84 entreprises contactées pour obtenir des places sur le marché de l'emploi

15 stages, 35 engagements (16 CDI, 15 CDD, 4 indépendants)

Hôtellerie, santé, Organisations internationales, commerce, bâtiment, enseignement, administration publique, nettoyage, comptabilité

267 entretiens

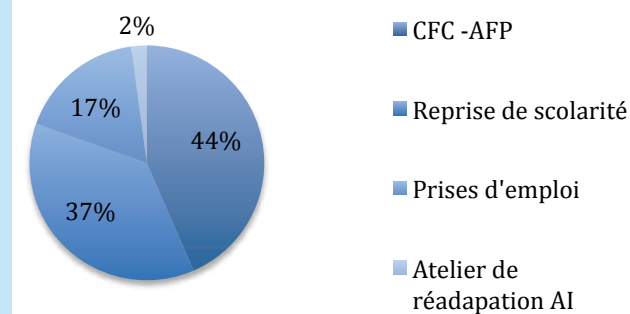
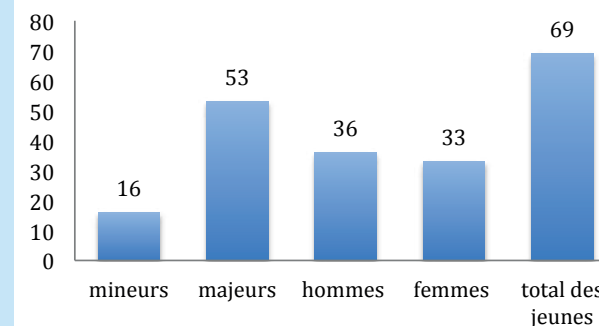


Insertion professionnelle

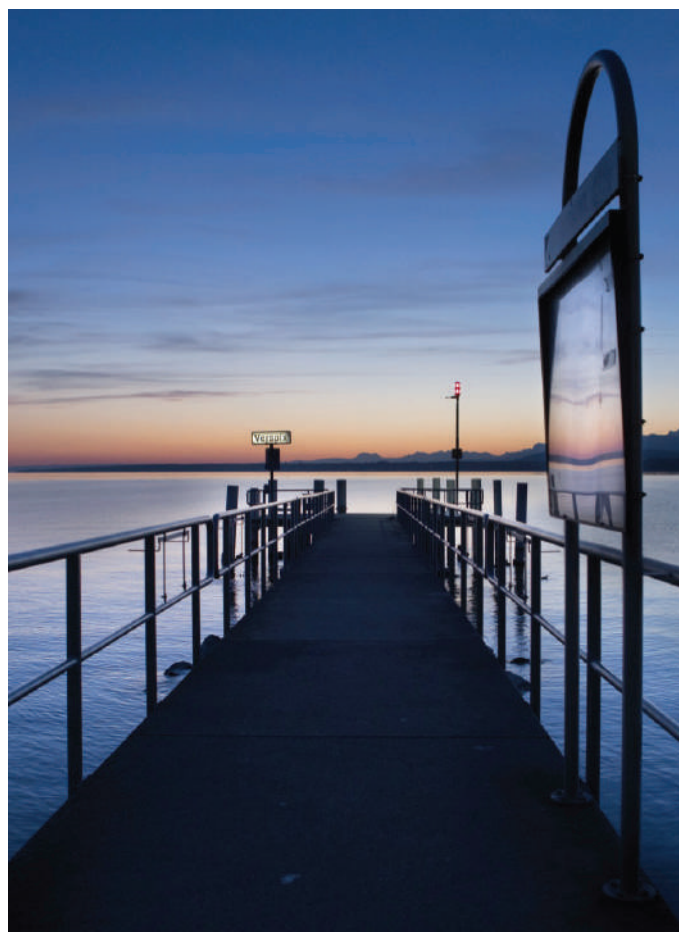
La Forge, structure d'insertion professionnelle, est destinée aux jeunes de 15 à 25 ans, à la recherche d'un projet professionnel (entrée en apprentissage ou reprise de la scolarité). L'Espace Emploi est une antenne d'insertion professionnelle destinée aux habitants de 26 à 65 ans à la recherche de pistes pour réintégrer le marché de l'emploi.



La Forge



L'édition 2018 s'est focalisée sur le thème du racisme et des discriminations ethno-raciales sur l'espace et les lieux publics



Actions communautaires

Soirée contre le racisme

La semaine contre le racisme fait partie de la politique cantonale, en matière de lutte contre le racisme et de prévention des discriminations, et est menée par le Bureau de l'Intégration des Etrangers. L'édition 2018 s'est focalisée sur le thème du racisme et des discriminations ethno-raciales sur l'espace et les lieux publics ainsi que sur l'importance de ce phénomène dans le processus d'intégration des individus.

Le service a mis en place un événement le 22 mars constellé par différentes initiatives : une table ronde à laquelle ont participé différentes personnalités issues du monde associatif, politique et universitaire. Le débat a été animé par la journaliste Agnès Wütrich et a été ponctué par des extraits du spectacle théâtral « Un juif pour l'exemple », interprété par Thierry Roland.

Environ 150 personnes ont participé à la soirée.

Jubilaires des seniors

- 10 personnes : 90^{ème} anniversaire
- 4 personnes : 100^{ème} anniversaire
- 12 couples : 50 ans de mariage (noce d'or)
- 2 couples : 60 ans de mariage (noce de diamant)



Enfance et Petite Enfance

La Fondation Communale de Versoix pour la petite enfance

Celle-ci est chargée de la gestion et du développement des structures d'accueil. Elle est composée de deux crèches (Fleurimage et Vers à soie) et d'une garderie (Les vers à soie).

La crèche Fleurimage offre 8 places pour les 0 - 1 ans, 12 places pour les 1- 2 ans, 20 places pour les 2 - 3 ans et les 3 - 4 ans ; la crèche Les vers à soie dispose de 16 places pour chaque tranche d'âge (1-2 ans ; 2-3 ans ; 3 - 4 ans). Enfin, la garderie est dotée de 9 places pour les 1 - 2 ans, 11 places pour les 2 - 3 ans et 12 places pour les 3 - 4 ans.

Dans le cadre d'un partenariat et d'une collaboration de plus en plus structurée avec les familles, un accueil parents – enfants a lieu le mercredi après-midi et le samedi matin. Les enfants, dès la naissance jusqu'à la rentrée scolaire, y sont accueillis accompagnés de leurs parents ou d'un autre adulte. C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange et de rencontre entre enfants et adultes où les familles passent un moment ensemble pour jouer, rire, pleurer, se détendre, préparer en douceur les séparations futures ... Il s'agit également d'un espace de communication et de partage.

Ecoles primaires : à la rentrée 2018, 1016 enfants sont scolarisés dont 25 en regroupement spécialisé. 385 élèves pour l'école Ami-argand et Bon-séjour, 292 élèves à Montfleury et 339 élèves pour Lachenal.

Cycle d'orientation

Les élèves des différentes communes inscrits au CO des Colombières pour les années scolaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 :

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Bellevue	105	107	101
Genthod	80	64	60
Collex	47	38	41

Supernounou

Nombre de familles d'accueil : 17

Nombre de placements : 70



Garderie de Montfleury

20 enfants ont été accueillis pendant l'année. La garderie est ouverte 4 matinées par semaine. La capacité de celle-ci étant de 16 enfants en simultané.

Arcade sages-femmes

Le bilan est positif pour l'Arcade sages-*femmes qui ont accompagné pendant cette année :

- 126 mamans et leurs bébés
- 11 femmes enceintes
- 13 papas
- 32 autres participants divers (nounou, grands-parents, fratrie, amie)

Les derniers jeudis du mois un film a été projeté et une animation nommée « bébé aime bouger » a également été proposée. Au total 138 participants étaient présents dont 86 habitants de la commune.

Pro Juventute

43 messages aux parents ont été envoyés aux pères et mères qui deviennent parents pour la première fois. Il s'agit de petits guides réunissant des conseils pratiques sur divers thèmes tels que les soins, l'alimentation l'éducation, ainsi que le développement de l'enfant.

Giap

Une moyenne de 200 enfants a fréquenté le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire entre 16h00 et 18h00. Le service parascolaire fonctionne grâce à un réseau de compétence socio-éducative. Celui-ci permet d'offrir aux enfants un encadrement de qualité assuré par des professionnels de l'animation.

Action Préventive en Milieu Familial (APMF)

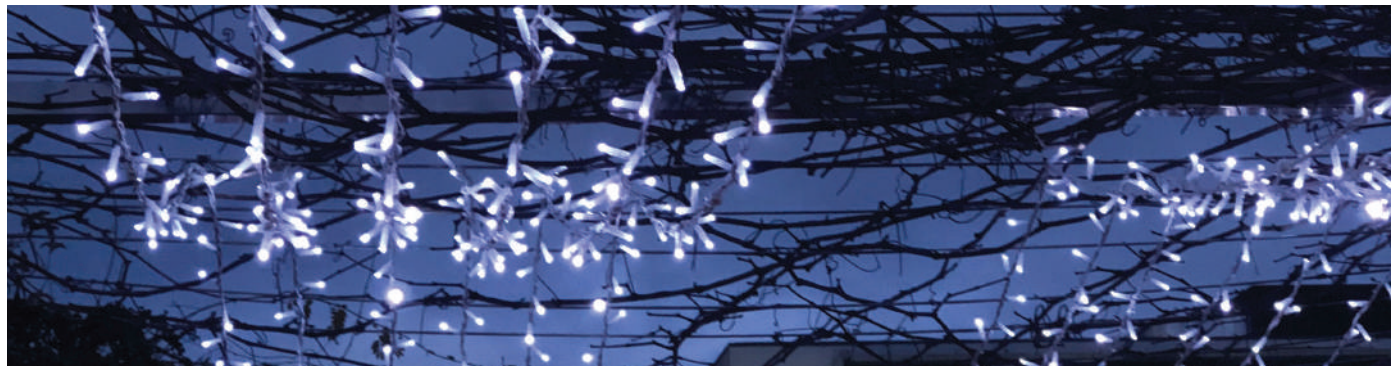
L'APMF propose une aide éducative professionnelle à domicile, destinée aux familles de la commune de Versoix qui rencontrent des difficultés et – ou des questionnements dans l'éducation de leurs enfants de 0 à 18 ans.

Des éducateurs diplômés soutiennent de façon gratuite, confidentielle et personnalisée les parents dans les démarches éducatives, relationnelles et de communication.

Ils travaillent avec toute la famille dans le but de chercher et de proposer des réponses adéquates pour le jeune, ses parents, la fratrie mais aussi le réseau social, sanitaire, éthique, scolaire ou professionnel. 9 familles ont été ainsi suivies totalisant 17 enfants et 75 interventions.

Scouts

La Meute de Choiseul (qui inclut l'unité destinée aux enfants et l'unité destinée aux adolescents), fait partie de l'Association du Scoutisme Genevois (ASG).



On distingue trois groupes : la meute (7 – 12 ans => louveteaux) ; la troupe (12 - 16 ans => éclais) ; le clan (17 à 25 ans => les routiers)

69 sont les membres faisant partie de la meute de Choiseul.

Jeunesse

FASE

Le travail des TSHM s'adresse au public des 12- 25 ans et se décline selon cinq axes opérationnels :

- 1^{er} axe : être en lien avec les jeunes
- 2^{ème} axe : mettre en lien jeunes et adultes
- 3^{ème} axe : faire le relais entre jeunes et institutions
- 4^{ème} axe : permettre aux jeunes de reprendre confiance en eux
- 5^{ème} axe : faciliter l'insertion sociale des jeunes

L'équipe est composée de trois animateurs socio – culturels travaillant de 75% à 80% et de deux moniteurs. L'ensemble des collaborateurs est managé par un coordinateur de région. Les activités proposées sont de nature éducative, sociale, ludique et sportive.

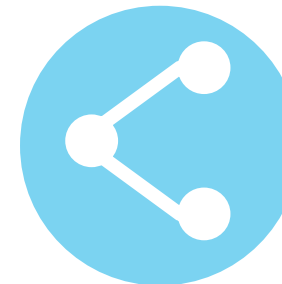
Solidarité internationale

Moyennant les fonds alloués à la solidarité Internationale, la Ville de Versoix vise à promouvoir le développement durable dans les pays les moins favorisés. En soutenant certains projets, elle souhaite également apporter sa contribution à la lutte contre les inégalités socio-économiques, dont la discrimination et l'exclusion font partie.

Ligne budgétaire 2018	CHF 172'905.-
Attributions :	
Aide au développement (60%) via la Fédération Genevoise de Coopération Institutions : Tourism for help – Senegal OMOANA – Ouganda Espace Femmes International – Brésil Genève Tiers-Monde – Pérou	CHF102'543.-
Coups de cœur (30%)	CHF 51'271.50
Aide d'urgence (10%)	CHF 17'090.50

Le 0,7% des recettes fiscales de la Ville de Versoix est alloué à ligne budgétaire de la solidarité internationale.

Les projets sont étudiés dans le cadre des Commissions de mai et octobre. Les sujets de prédilection s'articulent sur la formation, l'émancipation des femmes et le bien-être de la population enfantine.



Aide au développement

Un contrat-cadre est établi entre la Ville de Versoix et la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) qui gère l'attribution des contributions de la Commune aux différentes associations. La Ville de Versoix délègue avec conviction à la FGC le choix et le suivi des projets. La FGC de son côté assure une analyse en détails des projets soutenus.

Coups de cœur

Les coups de cœurs sont présentés par les habitants de Versoix, les associations ou fondations ayant un fort ancrage à Versoix ainsi que les associations scolaires :

- Solférino - Madagascar
- Lectures Partagées - Colombie
- Scouts Genève
- Association AFEM - Madagascar
- Nordeste - Brésil
- Terre des Hommes – Marche de l'Espoir
- CEC André-Chavanne – 24h de natation solidaire
- Aide à Gao - Mali
- Association Wayanga - Brésil
- Apprentis d'Auteuil - Madagascar

Aide d'urgence

L'aide d'urgence est accordée en cas de catastrophes humanitaires ou naturelles :

- Association Anitié - Népal
- Association Yémen 2030 - Yémen
- Chaîne du bonheur





Dicastère de Monsieur Cédric Lambert

Aménagement - Urbanisme - Transports	51
Culture	55
Sécurité municipale	59
Sapeurs-pompiers volontaires	62
Office de protection civile de Valavran	64



Fonctionnement du service

Le service de l'aménagement et l'urbanisme s'occupe du plan directeur communal, de divers projets et études d'urbanisme, de plans localisés de quartier et des autorisations de construire.

« Lachenal-Degallier »: démarche participative et projet de quartier (Delta-V)

Débuté en octobre 2017, le processus participatif se poursuit intensément en 2018.

Le workshop n°2 est spécifiquement orienté sur la forme. Quinze participants professionnels sont invités à travailler sur la morphologie du nouveau quartier. Les principes et la vision issus de la concertation servent de base aux réflexions.

Divers paramètres structurent la suite du projet tels que :

- le contexte du site situé entre un quartier de villas, une école, un cimetière, des voies ferrées et une gare.
- Les contraintes liées à la proximité des voies de chemin de fer et aux nuisances sonores causées par le passage des avions, la qualité des sols, la topographie du site et plus largement le contexte environnemental.
- les volontés de chaque propriétaire,
- la prise en compte des limites parcellaires pour optimi-

ser la faisabilité du projet

- l'obligation de n'avoir que des bâtiments d'usage mixte.

Du 22 au 25 février, peu avant que le bureau URBZ quitte la Maison du projet du 6 rue Degallier, une exposition interactive a lieu dans l'ensemble de la villa. L'objectif est de présenter l'avancement du projet, les esquisses de plans produites lors du workshop n°2 et faire une synthèse de l'ensemble du travail effectué jusqu'ici. Chaque pièce de la maison accueille un thème spécifique et il est ainsi possible de passer des photos de famille (photographies des ateliers) aux données fondamentales et structurantes du projet (le site, la topographie, les arbres, les constructions existantes, les limites parcellaires, etc.).

Un espace est spécifiquement dédié à la représentation virtuelle à 360 degrés des gabarits des futurs immeubles. Une pièce entière est consacrée aux références de quartiers qu'ils soient à Genève ou dans le reste du monde, ce qui permet d'illustrer concrètement les principes retenus pour DELTA-V.

L'évolution du programme y est présentée en détails et enfin, la dernière pièce de la maison s'ouvre sur un laboratoire accueillant un étudiant de l'école polytechnique de Zürich et deux architectes du Bureau Something Fantastic de Berlin. Ils travaillent en « live » sur le projet et entrent en contact avec les visiteurs. Cette exposition se veut interactive, tous les visiteurs sont accueillis et guidés



par l'équipe URBZ et invités à réagir et commenter le projet, soit oralement, soit par le texte ou le dessin.

Entre janvier et septembre 2018, les mandataires, pilotés conjointement par l'Office cantonal de l'urbanisme de l'aménagement et des transports et le Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports (SUAT) de la Commune de Versoix, élaborent le plan directeur de quartier en interagissant avec les propriétaires des parcelles concernées et les différents services de l'Etat (Service du feu, CERMA, SABRA, DGT, DGAN, OCLPF...). La Commission Urbanisme et Transports est également informée de l'évolution du projet.

Le 11 juin 2018, un plan intermédiaire reflétant le programme et la forme du futur quartier est présenté aux habitants de Versoix, c'est là encore l'occasion pour les personnes s'intéressant au projet de réagir sur la maquette et les plans afin de permettre au projet d'évoluer.

Modification de zone « les hôpitaux »

Initiée en 2009, la modification de zone d'initiative communale se précise enfin durant l'année 2018.

Le dossier réalisé par le SUAT est complété par deux études pilotées par le Service des sports : l'une sur l'intercommunalité et l'autre sur le programme de la halle omnisports.

L'Office cantonal de l'urbanisme, en collaboration avec le Service du plan directeur cantonal, a pu se saisir du dossier pour constituer un rapport envoyé aux instances fédérales. Il faut toutefois coordonner les différentes démarches genevoises, ce qui impacte la suite du planning. Ainsi, il est impossible d'envoyer le rapport sur la modification de zone dit « des Hôpitaux » avant que le plan directeur cantonal (révision) soit validé par le Conseil fédéral.

Place du Bourg

Le SUAT traite plusieurs projets liés au réaménagement de la route de Suisse, notamment la place du Bourg. C'est muni des recommandations issues des ateliers participatifs que le mandataire élabore son projet, celui-ci est porté à la connaissance du public et, plus principalement des membres des ateliers, le 22 janvier 2018. Il en ressort une nouvelle place unifiée où les principaux obstacles (pour reprendre une expression issue des ateliers) ont été supprimés.

Le principe du revêtement dit « de façade à façade » vise à renforcer le sentiment d'une place apaisée. Un mail central arborisé joue le rôle de colonne vertébrale et structure les différents sous-espaces de la place du Bourg. Il forme ainsi une couture urbaine allant de la route de Suisse aux parcelles de Favarger.



La future place du Bourg peut accueillir des manifestations ou activités diverses afin de devenir un véritable lieu de vie

Deux fontaines sont proposées, une fontaine à boire et une fontaine plus ludique du côté de la rue des Moulins. Conformément à la volonté des membres des ateliers, la place n'est pas réservée à un type de population particulier mais permet d'y accueillir différents usages, notamment ceux qui étaient déjà présents avant la transformation. Les terrasses pourront se développer, il sera possible de jouer à la pétanque. La future place du Bourg peut accueillir des manifestations ou activités diverses afin de devenir un véritable lieu de vie.

Les Anciens bains

Toujours dans le cadre des projets communaux connexes à la requalification de la route de Suisse, le projet des Anciens bains se précise et s'affine, notamment par les apports de la Commission Urbanisme et Transports qui est régulièrement consultée et qui fait part de ses impulsions pour orienter le projet, avec le souci de garder le plus possible de verdure. Ainsi, le programme est complété par des WC et une douche, la plate-forme ou le radeau se muent en « balcon » au-dessus du lac et la relation entre les Anciens Bains et la route de Suisse est précisée et dotée d'un accès pour les personnes à mobilité réduite.

Place Mussard

Toujours en lien avec le projet de la route de Suisse, la place Mussard fait l'objet d'un réaménagement léger. Les deux arbres majeurs déjà présents sur le site sont maintenus, le revêtement de sol fera l'unité entre la partie Est et Ouest de la place de façon à évoquer symboliquement les réminiscences du plan Querret.

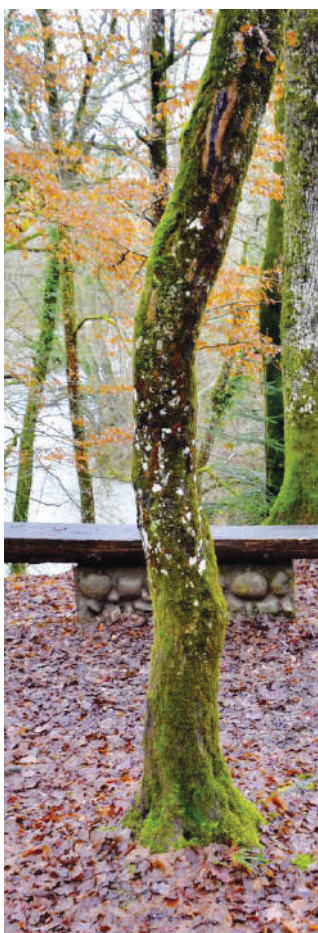
Les cyclistes pourront poser leurs vélos contre des épingles pour se désaltérer à la fontaine comme pourront le faire les autres sportifs.

Mur EMS

Le projet de mur végétalisé imaginé en même temps que Versoix Centre-Ville est abandonné. Le mur de soutènement séparant le domaine public du domaine privé, voit sa hauteur diminuée. En collaboration avec la Fondation Saint-Loup-Vandelle, propriétaire de l'EMS, le projet permettra de finir complètement la façade Est du bâtiment.

Passage sous-voie

Suite au petit concours lancé pour la réhabilitation du passage sous-voie, la Commission Urbanisme et Transports demande à ce que la question des personnes à mobilité réduite soit au cœur du projet.



Ainsi, le SUAT travaille activement dans ce sens avec son mandataire de façon à pouvoir présenter différentes variantes au début de l'année 2019.

Projets cantonaux

Le PSIA (plan sectoriel des infrastructures aéroportuaires), le PATC (plan d'action des transports collectifs 2020-2024), les décharges bioactives et le Recensement architectural sont les principaux dossiers traités en 2018.

Le Conseiller administratif délégué à l'Urbanisme et aux Transports a défendu les intérêts de la Commune dans les trois premiers dossiers qui ont un impact non négligeable pour notre population, tandis que le SUAT a accompagné l'Office du patrimoine dans son travail de recensement architectural.

Transports

Le 7 juin, Le Léman Express est inauguré sur la place de la Gare à Versoix, en présence des Conseillers d'Etat M. Serge Dal Busco (GE) et Mme Nuria Gorrite (VD) ainsi que la direction des CFF. C'est également l'occasion de fêter l'horaire au quart d'heure durant les heures de pointe, en attendant l'horaire définitif au quart d'heure du mois de décembre.

Ainsi, la Ville de Versoix bénéficie en avant-première grâce à la ligne Coppet-Lancy-Pont-Rouge de la venue du Léman Express.



Fonctionnement du service

L'équipe du Service de la culture est composée de trois fonctionnaires, d'une auxiliaire et d'aides à l'accueil au Boléro et aux Caves pour le week-end. Elle propose à tous les publics des spectacles, des concerts, des conférences, des expositions. La Bibliothèque qui accueille toutes les générations, est animée par des fonctionnaires et des auxiliaires. De plus, le service valorise le patrimoine communal et gère les subventions aux associations culturelles.

Le Boléro

Galerie, expositions artistiques

L'année commence avec l'exposition d'Emilie Barrucand sur « Les peuples d'Amazonie ». Une conférence, une projection de film et un concert de musique brésilienne par Jose Barrense Dias complètent l'accrochage. De nombreuses classes d'élèves découvrent la vie des gardiens de ce biotope d'importance mondiale.

Les « Artistes d'ici » exposent sur un thème qu'ils ont choisi : le portrait. Pour célébrer les 100 ans de l'installation de l'Ambassade de Suisse en Belgique, cinq artistes belges présentent leurs sculptures, peintures, photographies, installation et vidéo.



L'exposition d'été est consacrée au photographe Robert Doisneau pour sa première rétrospective en Suisse. La petite-fille de l'artiste projette le film qu'elle a réalisé sur son grand-père « Le révolté du merveilleux ».

La rentrée s'affirme très colorée avec l'artiste versoisienne Catherine Kirchhoff et ses œuvres peintes ou gravées dans la tradition du « Pop Art ». L'année se termine avec la rétrospective consacrée au photographe genevois Cyril Kobler.

Hall du Boléro

Le Hall propose une introduction aux expositions de la galerie et, durant tout l'été, les œuvres des jeunes artistes de l'école Ami-Argand (classe de Micha Siebold). Le Hall accueille aussi des animations : le Marché des guitares, la Fête de la musique, Lettres frontière, Semaine du livre pour la petite enfance, etc.

Concerts et spectacles

Le Boléro propose aussi des conférences et des spectacles. Philippe Durr nous emmène dans son aventure avec Mike Horn en Antarctique. Jean-Michel Olivier nous parle de son prix Interallié et de ses récents ouvrages. Jacques Tchamkerten présente le nouveau disque consacré à Emile Jaques-Dalcroze.



Cette année est consacrée aux écoles de musique de Versoix

Les Concerts du dimanche se tiennent chaque mois à la galerie en présence d'un public fidèle. D'autres horizons sont proposés avec le Jazz et le concert de The Chags, les musiques traditionnelles avec l'ensemble Les vents blancs, divertissement et humour avec Le cabaret Aristide Bruant, le festival Les Créatives avec la pianiste Malwina Musiol. Deux concerts-hommages mettent à l'honneur François Rychner (fondateur de l'OCV récemment disparu) et la jeune génération de musiciens avec le concert de Noël par les élèves de Croqu'Notes.

Événements

Le Boléro confirme sa position de lieu culturel régional avec deux événements majeurs.

Eurodoc (film documentaire) ouvre sa semaine de séminaire à Versoix, en présence des autorités audiovisuelles suisses. Plus d'une centaine de cinéastes échangent sur ce secteur en forte progression.

Pour ses 25 ans, « Lettres Frontière » tient son colloque annuel sur la littérature. Le succès est au rendez-vous avec un public de plus de 300 personnes venues du Valais, de Vaud, de Genève et de France voisine. La journée se termine avec la remise officielle des Prix littéraires transfrontaliers en présence des Autorités du Grand Genève.

La musique

Les Caves de Bon-Séjour

Les Caves présentent 32 concerts et spectacles de janvier à fin mars. Le succès, grandissant depuis quatre ans, se confirme avec près de 2'300 spectateurs en un seul trimestre. Ce résultat est dû à la diversité du programme proposé et à la participation des associations Versoisiennes (CPM, Croqu'Notes, la MMV, l'AJAV). Les Caves sont ensuite fermées en avril pour d'importants travaux touchant à la rénovation de l'ancienne école de Bon-Séjour et de remise aux normes de sécurité.

La fête de la musique

Cette année est consacrée aux écoles de musique de Versoix. Les élèves de la Musique municipale de Versoix, du Conservatoire populaire de Musique, danse et théâtre, de l'association Croqu'Notes, de l'Académie suisse de cor des Alpes offrent des prestations de haute qualité face à un public nombreux venu place de la gare. Pour conclure, l'école de musique Fellay étonne le public de La Treille par une performance de musique électronique.

Pour animer le mois de juin, trois Pianos en liberté sont mis à la disposition du public.



10^{ème} Festival international de guitare

L'ouverture au Boléro est rythmée par le vernissage de l'exposition des peintures de José Barrense Dias, une allocution officielle et musicale du Conseiller administratif Cédric Lambert et le concert de Beppe Gambetta. Le Marché aux guitares accueille des passionnés dans le Hall. Le double concert du Duo Bandini - Chiacchieretta et le récital de Marcin Dylla allient virtuosité et musique populaire au Boléro. Le jazz manouche du groupe Les doigts de l'homme enthousiasme la Salle Lachenal. Pour conclure cette édition, L'OCV accompagne Alessio Nebiolo, Cesare Chiacchieretta et Giampaolo Bandini.

L'orchestre de chambre de Versoix - L'OCV

Après la disparition de son fondateur François Rychner, L'OCV se réorganise pour offrir trois prestations dont la qualité ne cesse de progresser sous la baguette de Sébastien Brugière : « Pierre et le loup » en mars, musique de chambre pour un apéro-concert en juin et, en novembre, la Symphonie n°53 « L'impériale » de Haydn et l'Ouverture de « La scala di Seta » de Rossini.

La bibliothèque

Le nombre d'adhérents actif est de 1'341 dont 312 nouveaux lecteurs. 81% sont versoisiens. La bibliothèque s'enrichit de 1'932 documents (livres, DVD, revues) dont 874 documents pour le secteur jeunesse et 1'058 documents pour le secteur adulte. Une offre équitable permet la satisfaction de chaque génération.

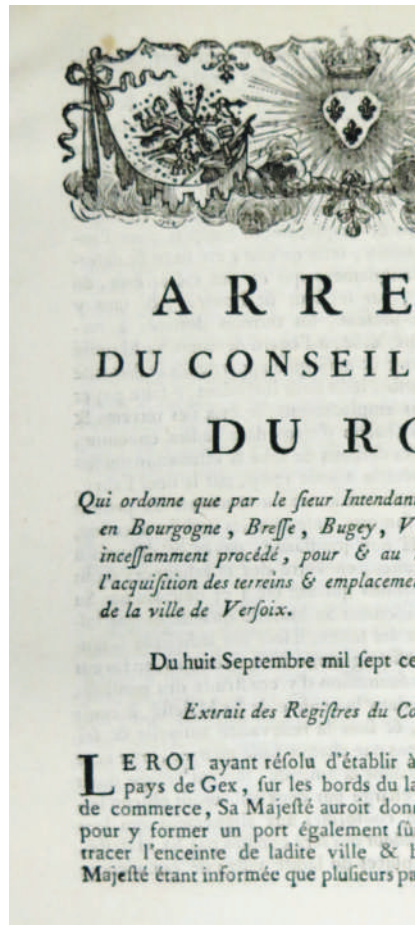
Nombre total de prêts	45'965
Romans adultes	5'917
Albums/Romans jeunesse (0-17 ans)	11'975
Bande dessinée jeunesse (0-17 ans)	11'007
Bande dessinée adulte	730
Documentaire jeunesse (0-17 ans)	6'007
Documentaire adulte	2'686
Revue	4'291
DVD	3'034
Kamishibai / Butai	318

Le succès des animations et l'accueil des groupes

Les animations et les visites de groupes drainent un public toujours plus nombreux et varié.

La jeunesse participe à des activités régulières dont :

- « Bébé bouquine ! »,
- « L'atelier d'éveil au livre »,
- le « Prix Chronos »,
- des ateliers créatifs,
- et depuis 2018 « Histoires à partager ».



D'autres animations plus ponctuelles se déroulent tout au long de l'année. Deux nouveautés : la Journée de lecture à voix haute et la Nuit du conte. Ces deux animations sont proposées par l'Institut suisse Jeunesse et Médias.

Comme chaque année, la Semaine du livre pour la petite enfance est une réussite. En décembre, la bibliothèque fête son 100^{ème} Bébé bouquine ! Plus de 120 personnes sont présentes pour partager ce moment festif.

Quinze institutions (crèches, écoles et parascolaires) représentent 192 visites de groupes. Les résidents de la fondation Ensemble et les pensionnaires de l'EMS Saint-Loup fréquentent régulièrement la bibliothèque.

Pour le public adulte, plusieurs animations sont organisées. Durant tout l'été, dans cinq lieux de Versoix, « les Livres en liberté » remportent un grand succès.

Le fonds de décoration

Restauration d'œuvres et de documents

Borne frontière 803 001 (Vaud-Genève) : le parrainage de la Ville de Versoix en permet la conservation et la restauration de ce monument par l'association Reborne.

La plaque historique dédiée à Lamartine est réparée. Cette plaque de marbre gravé rend hommage au poète qui résida à Versoix.

Restauration d'un ensemble d'une dizaine de documents historiques (plans et gravures) exposée à la mairie.

L'inventaire du Fonds culturel

L'ensemble des œuvres et documents de valeur propriétés de la Ville de Versoix font l'objet d'un inventaire complet dans le cadre de Fonds culturel communal. Ce travail se déroule jusqu'en 2019. À la fin de cette mission, les informations et les images seront mises en ligne sur le site internet de la commune et accessibles à tous.

Acquisitions

Une photographie d'Emilie Barrucand (format 100 x 70 cm) présente trois jeunes filles au bord d'un cours d'eau au cœur de la forêt amazonienne.

Sécurité Municipale



Fonctionnement du service

Le service assure une présence du lundi au vendredi de 07h30 à 19h00 et chaque samedi un agent est présent de 08h00 à 16h00.

En période estivale, les agents travaillent une fois par semaine jusqu'à 22h00 afin de garantir une présence sécuritaire en début de soirée. Lors de cette période, les contrôleurs du stationnement sont présents un dimanche sur deux de 11h00 à 15h00 pour lutter contre le stationnement illicite aux abords des aires de délassement de la Ville, des plages, du centre sportif, de la cabane des bûcherons, etc.

Effectifs

Un Sergent-major chef de poste, un Sergent RCP, un Caporal chef de groupe, une Appointée, deux agents, deux contrôleurs du stationnement, deux secrétaires et 15 patrouilleuses scolaires.

Objectifs

Les principaux objectifs définis par le Conseil administratif sont les suivants :

- Renforcer le travail d'ilotage en allant à l'information afin de lutter contre la petite délinquance et apporter avec rapidité une réponse par la résolution de problèmes.

- Maintenir le bon voisinage par une présence accrue et visible sur le terrain, en effectuant des patrouilles pédestres régulières visant l'anticipation des situations perturbées ou à risques.

- Lutter contre les infractions à la loi sur la circulation routière et au stationnement, afin d'être en adéquation avec la requalification de la route de Suisse ainsi que la mise en service du nouveau régime en matière de stationnement.

Travail en réseau

Il faut relever une collaboration étroite avec la Police cantonale, le corps des Gardes-frontières, la Police ferroviaire, pour prévenir les délits en procédant à des contrôles et en menant préventivement des actions ponctuelles et intensives de surveillance.

Des contrôles en matière de circulation routière sont organisés conjointement avec le corps des Gardes-frontières et la Police cantonale, afin de lutter contre les conducteurs en infraction. Des actions « Prédire » (prévention, dissuasion et répression) sont mises en place aux abords des écoles, lors de chaque rentrée scolaire.





Durant l'année 2018, la Police Municipale de Versoix a effectuée 157 contrôles de circulation, soit une augmentation de plus 40%

Partenariat et prévention auprès de jeunes

La Police Municipale, conjointement avec la Police Cantonale, dispense des cours de prévention routière afin d'accompagner les jeunes enfants dès leur plus jeune âge sur les chemins pour illustrer les dangers de la route .

Puis au niveau de l'école primaire, des conseils de prévention sont dispensés dans les classes de 8p et sur demande des directeurs (-trices). Accompagnés par les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), les jeunes sont sensibilisés aux dangers du quotidien ainsi que celui plus surnois des réseaux sociaux, et informés des professionnels à contacter en cas d'urgence.

Enfin un premier contact se crée avec le milieu professionnel grâce à des « petits jobs » que le Service des manifestations met en place. Coachés par l'ensemble de l'équipe de la Police municipale, les jeunes ont ainsi la possibilité de se familiariser avec les règles et obligations du monde du travail et du service à collectivité.

La Secrétariat de la Police municipale a enregistré 235 inscriptions de jeunes de la commune pour les manifestations.

Statistiques

Durant l'année 2018, la Police Municipale de Versoix a effectuée 157 contrôles de circulation, soit une augmentation de plus 40%.

1141 automobilistes ont été stoppés, pour lesquels 67 fiches techniques ont été dressées, 840 amendes d'ordres ont été apposées, 14 contraventions ont été délivrées et 3 arrestations ont été effectuées.

A cela s'ajoutent 144 contrôles d'identité en tous genres.

Nous sommes allés au contact avec 146 commerçants de la ville de Versoix afin de mettre à jour les coordonnées des responsables, ceci dans le but de pouvoir établir le contact nécessaire en cas de cambriolage ou d'autres problèmes nocturnes.

La Police Municipale a travaillé 52 samedis, permettant ainsi d'avoir une présence sur notre territoire, de répondre aux doléances des citoyens et de veiller au bon déroulement du marché, qui durant l'année a pu accueillir une trentaine de marchands.

Dans le cadre de nos activités quotidiennes comprenant des patrouilles préventives dans les zones urbaines et suburbaines, ainsi que des déplacements à pied ou à vélo, nous sommes également intervenus pour les faits suivants :

Type d'intervention / Rapport	Nombre
Interventions en lien avec des canidés (errants ou autres)	49
Accident de la circulation	38
Affaire de circulation sur terrain public ou privé, mise en fourrière	17
Conduite dangereuse sur la commune, véhicules suspects	7
Scooters volés (reprise Police Cantonale)	27
Interventions pour des incendies	2
Préaux scolaires bruit excessif, salissures, bagarre, haschich	4
Contrôles en lien avec des chantiers (stationnement – signalétique - sécurité)	131
Intervention pour cambriolages ou vol en cours (appui Police Cantonale)	3
Centre sportif rodéo-drive, bruit, intrusion dans la piscine	40
Bagarres, bruit, rêve-partie, campeurs	25
Disparitions d'enfants (remis à sa mère) et personne désorientée (EMS)	30
Parkings communaux regroupement de jeunes, bruit, salissures, haschich, personnes alcoolisées.	79



Sécurité privée

La Police municipale supervise la coordination opérationnelle des mandats attribués par la Mairie à des sociétés privées de sécurité pour la surveillance de l'ensemble des bâtiments communaux, ainsi que des lieux sensibles d'accès au public (les gares, le centre-ville, les plages, le centre sportif, la cabane des bûcherons, les écoles, les zones fortement urbanisées, les parkings...).

Patrouilleuses scolaires

Sous la responsabilité de la Police municipale, 16 patrouilleuses scolaires postées quatre fois par jour aux 7 passages situés à proximité des bâtiments scolaires, veillent à assurer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, aux heures d'entrée et de sortie des classes. Leurs signes doivent obligatoirement être respectés par tous les usagers de la route. Elles protègent ainsi les écoliers des dangers de la circulation et contribuent à leur éducation routière.

Sans oublier la délivrance de 98 autorisations pour des banderoles ou procédés de réclame, 145 autorisations d'occupation du domaine public, 48 autorisations de manifestation et 87 accords de principe pour l'occupation de la cabane des Bûcherons.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 écoliers pour la journée des métiers.

Le contrôle du stationnement a pour mission de verbaliser les véhicules statiques en infraction ainsi que les véhicules en mouvement sur les terrains privés communaux ouverts au public. Il gère aussi le bon fonctionnement des 15 horodateurs implantés dans la commune et assiste la Police municipale lors de divers événements communaux, tels que les manifestations, aide à la circulation...



Sapeurs-pompiers volontaires



Personnel

4 nouveaux sapeurs sont arrivés en remplacement de ceux qui ont quitté la compagnie durant l'année 2018. Ainsi au 31 décembre, la compagnie est composée de 43 sapeurs, dont 3 femmes.

Formation

- 6 exercices de section
- 2 exercices de compagnie
- 7 exercices pour les porteurs d'appareils respiratoires
- 6 exercices pour le groupe antichute
- 4 cours de cadres
- 5 cours pour les chauffeurs poids-lourd
- 1 contrôle des bornes hydrantes

Ces exercices représentent 1'297 heures durant l'année.

Au centre de formation de l'OCPPAM, plusieurs cours ont été suivis tels que :

- Formation de base,
- Ecole de protection respiratoire,
- Cours pour conducteurs de véhicules du service du feu,
- Cours tronçonneuse,
- Cours récupération d'insectes.

2 aspirants sous-officiers ont participé avec succès à l'école des sous-officiers et seront nommés au grade de caporal au 1^{er} janvier 2019.

4 cadres se sont rendus dans la commune de Balsthal ou 2 d'entre eux ont suivi un cours sur l'utilisation des ventilateurs quand les 2 autres suivaient le 1^{er} module de cours fédéral de protection respiratoire.

Cela représente environ 500 heures de formation durant l'année.

Interventions

En 2018 a débuté le piquet intercommunal « Collex-Bossey-Genthod-Versoix ». Seul le poste de chef d'intervention est intercommunal, les intervenants étant ceux de la commune où se trouve le sinistre. 21 interventions intercommunales ont eu lieu. Les chefs d'intervention de Genthod-Collex intervenant à 14 reprises et un chef d'intervention de Versoix s'est déplacé à 3 reprises sur une des 2 autres communes.

Pour notre compagnie, le nombre d'intervention a bien baissé par rapport à 2017 puisque nous avons eu 38 interventions (contre 58 en 2017).





2018 aura été l'année des inondations puisque cela représente le tiers de nos interventions (34%). Suivent les incendies (32%), les récupérations d'animaux (21%), les déblaiements de routes (5%) et autres (8%).

28 des 38 interventions se sont déroulées en mode «Sapeur-Pompier Volontaire (SPV) seuls».

Toutes ces interventions représentent 469 heures sur l'année (contre 426 en 2017).

Trois faits marquants en 2018 :

- Un Incendie d'un chalet de jardin à la route de l'Etraz, le 22 avril à 3h00 du matin représentant 63 heures de travail pour la dizaine de sapeurs présents.
- Un incendie, qui aurait pu avoir de graves conséquences, a eu lieu le 12 juin dans un parking sous-terrain à la route de Suisse : 12 sapeurs, avec le SIS et aidés de la compagnie de Collex-Bossy en sont venus à bout après quelques heures de travail.
- Autre incendie, le 22 août à la route de l'Etraz, encore à 05h00 du matin où 15 sapeurs ont éteint les locaux et les machines d'une entreprise de jardinage.

Office de protection civile de Valavran



L'Office Intercommunal est géré par un Major et une assistante. L'Office s'occupe des travaux administratifs ainsi que la tenue de la comptabilité générale du groupement.

L'Office anciennement situé à la Maison du Charron à Versoix (1290), a déménagé au mois de décembre 2018 pour prendre ses nouveaux quartiers au 27, Rue du Village à Genthod (1294).

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, ses activités permanentes sont:

- la formation des cadres;
- l'entretien du matériel et des constructions;
- l'organisation de séances de coordination avec les partenaires;
- l'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC.

En plus de ses activités permanentes, elle a:

- poursuivi le contrôle périodique des abris;
- poursuivi les transformations/rénovations/assainissements de nos constructions.

A fin 2018, ses effectifs pouvaient être évalués comme suit:

- Population de l'ensemble du groupement: 37'839 habitants
 - Effectif actuel des astreints du groupement: 274 personnes
- Actuellement, l'Etat-Major compte 26 astreints.

Les engagements effectués durant l'année totalisent 1'963 jours.

Total des cours accomplis : 1963 jours effectués

Bénéficiaires des journées en Faveur de la Collectivité Versoisienne :

- Don du sang (mars + juin) - Versoix
- Festichoc - Versoix
- Derby des Bois - Versoix
- Tournoi de Football de l'Ascension – Versoix

L'ORPC est intervenue dans le cadre d'appui et les réalisations de ce service ont été nombreuses cette année, avec par exemple la réalisation du pont sur le Braille à Versoix, ainsi que son chemin d'accès ou comme la démolition des garages du chemin Huber-Saladin, ainsi que le démantèlement du cynodrome ou ont été extrait du sol près de 113 tonnes de matériaux afin de restituer ce terrain à l'agriculture.





L'ORPC peut être amené à gérer également les interventions catastrophes. Elle s'occupe de la protection des biens culturels ou effectue un suivi de situation auprès de l'État-major en lui fournissant de précieux renseignements pour l'élaboration de la documentation relative à l'engagement de l'organisation sur le terrain et dans les constructions. Elle gère également les communications internes (journal, minutes d'un cours, etc.) mais aussi maintient à niveau les constructions et supervise l'entretien courant avec l'appui de 4 groupes techniques.

Les contrôles périodiques des abris (CPA), au nombre de 400 par année, sont aussi parfaitement gérés ainsi que la participation de la PCI au traditionnel essai des sirènes.

Enfin il est à noter que 5 personnes ont été promues au grade de 1^{er} Lieutenant et 3 au grade de Caporal.

Fondations communales

Fondation communale de Versoix-Samuel May

Président du Conseil de Fondation: D. Ricci

Conseiller administratif délégué: P. Malek-Asghar

Membres nommés par le Conseil municipal:

A. Angelo, D. Ricci, J-C. Rothlisberger, A. Susini

Membres nommés par le Conseil administratif :

M. Croubalian, R. Lacroix, F. Ricci

Fondation communale de Versoix pour la petite enfance (EVE)

Présidente du Conseil de Fondation: L. Monnot-Crespi

Directrice: F. Rességuier

Conseillère administrative déléguée: O. Enhas

Membres nommés par le Conseil municipal:

L. Chaoui-Corpataux, V. Schmied, L. Monnot-Crespi,

M. Zimmermann, J. Tchamkerten

Membres nommés par le Conseil administratif:

S. De Meris, L. Merz

Représentante du personnel: L. Sicuranza

Fondation pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC)

Président du Conseil de Fondation: G. Chappatte

Conseiller administratif délégué: P. Malek-Asghar

Membres nommés par le Conseil municipal:

B. Balland, G. Chappatte, C. Varonier, H. Enhas, J. Jaussi

Membre nommé par le Conseil administratif: C. Pisani

Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix

Président du Conseil de Fondation: S. Pellaton

Conseillère administrative déléguée: O. Enhas

Membres nommés par le Conseil municipal: A. Angelo, M.

de Terwangne, A. Riat, G. Kokot, M-J. Sauter

Membres nommés par le Conseil administratif: S. Pellaton,

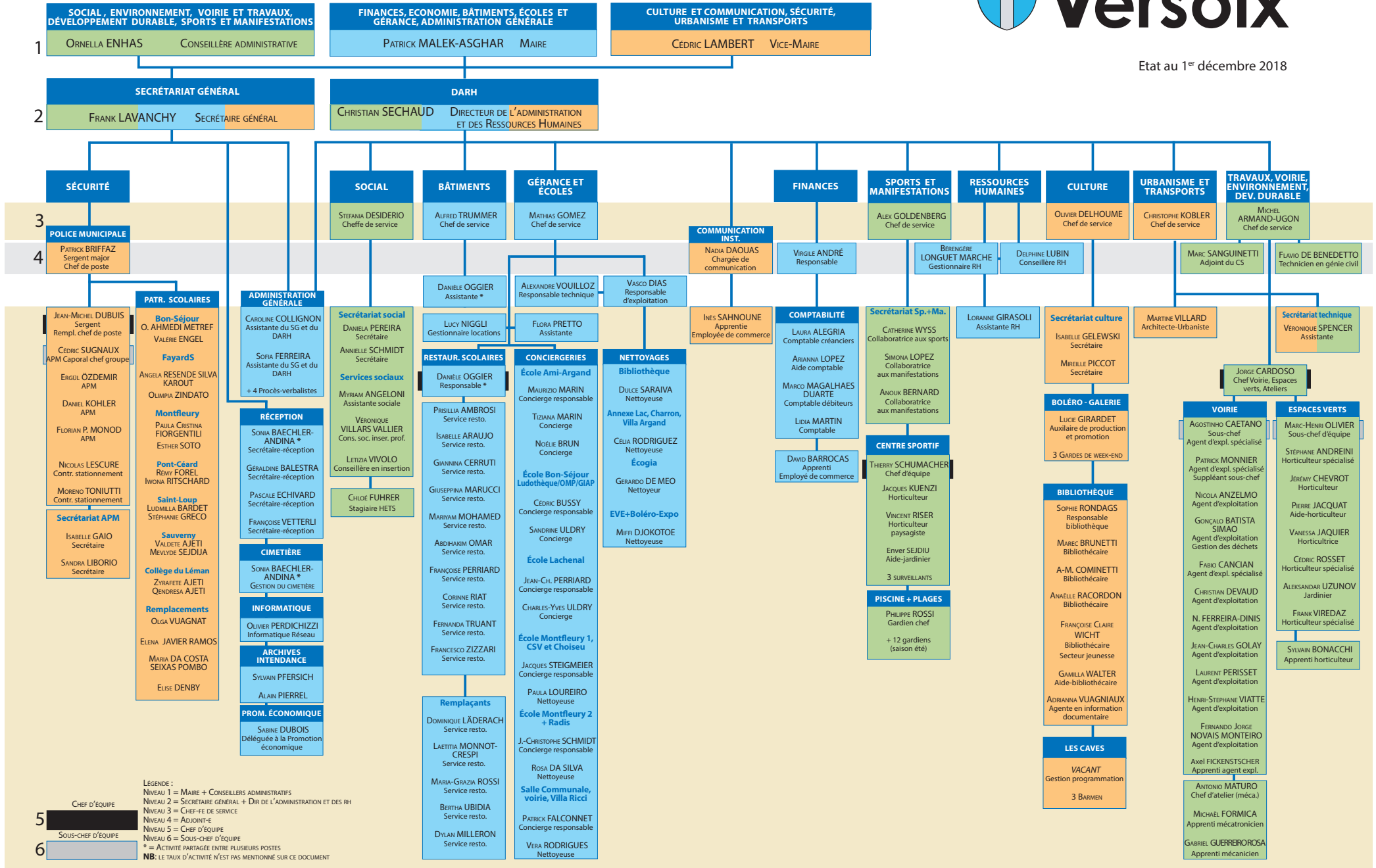
C. Ricci, M-L. Rageth, G. Seramondi, J-C. Rothlisberger

Membres au 31 décembre 2018

Organigramme de la Mairie de Versoix 2018



Etat au 1^{er} décembre 2018



BILAN AU 31.12.2018

01.01.2018

31.12.2018

1		132'260'671	130'899'646
10	PATRIMOINE FINANCIER	80'509'174	79'200'098
100	Disponibilités et placements à court terme	2'459'051	8'203'100
101	Créances	22'478'817	15'976'303
104	Actifs de régularisation	5'170'228	360'569
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	23'585	23'585
107	Placements financiers	3	993'293
108	Immobilisations corporelles PF	48'901'069	52'254'000
109	Créances envers les financ. spéciaux et fonds des capitaux de tiers	1'476'421	1'389'247
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	51'751'497	51'699'548
140	Immobilisations corporelles du PA	43'670'284	43'808'003
142	Immobilisations incorporelles	109'104	144'203
144	Prêts	1'089'000	1'006'000
145	Participations, capital social	6'410'408	5'770'100
146	Subventions d'investissements	472'700	971'243
2	PASSIF	132'260'671	130'899'646
20	CAPITAUX DE TIERS	60'397'878	53'158'229
200	Engagements courants	5'075'903	2'351'042
201	Engagements financiers à court terme	-	2'500'000
204	Passifs de régularisation	971'133	635'209
205	Provisions à court terme	8'330'101	2'717'019
206	Engagements financiers à long terme	44'500'000	42'000'000
208	Provisions à long terme	-	781'575
209	Engagements envers les financ. spéciaux et fonds des capitaux de tiers	1'520'742	2'173'383
29	CAPITAL PROPRE	71'862'792	77'741'417
290	Financements spéciaux	1'446'383	-
291	Fonds enregistrés comme capital propre	215'540	227'159
299	Excédent du bilan	70'200'870	77'514'258

COMPTE DE RÉSULTATS

	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Ecart CO/BU
3 Charges d'exploitation¹	18'824'759	37'999'161	38'452'404	453'243
30 Charges de personnel	14'024'257	14'202'987	13'653'475	-549'512
31 Biens, services et autres charges d'exploitations ²	-9'746'073	9'075'655	9'630'033	554'378
33 Amortissements du patrimoine administratif	4'989'593	5'094'479	5'341'365	246'886
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	219	219
36 Charges de transfert	9'556'982	9'626'040	9'827'311	201'271
4 Revenus d'exploitation	37'338'495	36'121'054	38'967'024	2'845'970
40 Revenus fiscaux	32'787'930	32'246'445	34'765'535	2'519'090
42 Taxes	1'974'352	1'735'742	1'891'826	156'084
43 Revenus divers	10'478	7'100	17'963	10'863
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	22'654	62'586	13'108	-49'478
46 Revenus de transfert	2'543'080	2'069'181	2'278'591	209'410
4-3 Résultat d'exploitation (RE)³	18'513'736	-1'878'107	514'620	2'392'727
34 Charges financières	824'825	822'190	805'746	-16'444
44 Revenus financiers	2'681'454	2'701'587	3'100'264	398'677
44-34 Résultat financier (RF)	1'856'629	1'879'397	2'294'518	415'121
RE+RF RESULTAT OPERATIONNEL (RO)⁴	20'370'365	1'290	2'809'138	2'807'848
38 Charges extraordinaires	19'752'216	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	-	-	-
48-38 RESULTAT EXTRAORDINAIRE (REXT)	-19'752'216	-	-	-
RO+REXT RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS⁵	288'634	1'290	2'809'138	2'807'848

Remarques sur les comptes 2017 :

¹ En 2017, une dissolution de provisions fiscales, d'un montant équivalent aux charges extraordinaires (amort. complémentaires), a été effectuée.

Total des charges sans ajust. provisions fiscales : 38'576'975

² Total rubrique 31 sans ajust. provisions fiscales : 10'006'143

³ Résultat d'exploitation sans ajust. provisions fiscales : -1'238'480

⁴ Résultat opérationnel sans dissolution provisions fiscales : 618'149

⁵ Les amortissements du PF (329'515.-) sont intégrés uniquement dans le résultat total du compte de résultats. Ils ne sont plus autorisé avec MCH2.



COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	Comptes 2017	Comptes 2018	Ecart 2017/2018
5 Dépenses d'investissement	7'638'039	8'646'126	1'008'087
50 Immobilisations corporelles	7'087'775	8'025'494	937'719
52 Immobilisations incorporelles	69'064	106'332	37'268
56 Subventions d'investissements propres	481'200	514'300	33'100
6 Recettes d'investissement	171'874	3'575'686	3'403'812
63 Subventions d'investissements acquises	171'874	2'885'678	2'713'804
64 Remboursement de prêts	-	83'000	83'000
65 Transfert de participations dans le patrimoine financier	-	607'008	607'008
6-5 Investissements nets	7'466'165	5'070'440	-2'395'725

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Résultat total du compte de résultats	2'809'138
	+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	5'440'122
	+ Amortissement des prêts et participations du PA	33'300
	- Augmentation / + diminution des créances	6'770'433
	- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	-
	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	4'801'792
	+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	-
	+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	-386'282
	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	-2'724'860
	+ Augmentation / - diminution des provisions	-5'546'015
	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-551'586
	+ Augmentations / - prélèvements d'engagements pour les financements/fonds spéciaux	793'117
	Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	11'439'158
	+ Remboursement des tiers	-
	+ Subventions acquises	2'885'678
	+ Remboursements des prêts et de participations	-
	Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités (RI)	2'885'678
	- Immobilisations corporelles	-7'904'119
	- Investissements pour le compte de tiers	-
	- Immobilisations incorporelles	-652'507
	Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités (CI)	-8'556'626
RI+CI	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	-5'670'948
	- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF	-9'600
	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	9'600
	- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	-24'161
	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	-
	Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	-24'161
FTI+FTP	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement	-5'695'109
	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-
	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-
	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	-
FTO+FTI+FTP+FTF	VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	5'744'049
	Liquidités et placements à court terme au 01.01.2018	2'459'051
	Liquidités et placements à court terme au 31.12.2018	8'203'100
	VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	5'744'049



IMPRESSUM

Editeur:

Commune de Versoix

Impression :

Imprimerie de Versoix

Juin 2019

Illustration de couverture
Refuge de Saint-Marie





Rapport administratif

et compte rendu
financier de l'exercice
2018